

ALGER - NIAMEY

LA COOPÉRATION MILITAIRE RENFORCÉE

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8623 JEUDI 22 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Automobile, téléphonie et rail au menu

Page 24

UN BUDGET RECORD POUR LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'ETAT OUVRE LES VANNES

Le secteur de l'hydraulique bénéficiera d'un budget record de 894,8 milliards de dinars en autorisations d'engagement au titre de 2027, en hausse de 141 % par rapport à 2026. Cette augmentation vise à financer les projets structurants liés à la sécurité hydrique, au dessalement de l'eau de mer et l'amélioration de l'alimentation en eau potable. Page 5



COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE

Les régions frontalières au cœur du suivi bilatéral

Page 2

MAHDI BOUKHALFA SIGNE UN HOMMAGE AU QUARTIER

Bab El Oued, une histoire de souvenirs et de cicatrices

Page 9

LIGUE DES CHAMPIONS

Mission «remontada» pour le MCA

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE

Les régions frontalières au centre du suivi bilatéral

La deuxième réunion du comité chargé du suivi des recommandations de la commission bilatérale pour le développement et la promotion des régions frontalières algéro-tunisiennes s'est tenue hier dans la wilaya d'El Oued. Les travaux ont porté sur l'état d'avancement des engagements précédents, les difficultés rencontrées dans la réalisation des projets communs et les perspectives de coopération dans plusieurs secteurs économiques.

Le wali d'El Oued, Larbi Bahloul, et le directeur de la coopération au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Kamel Kayli, ont présidé les travaux de la deuxième réunion du comité algéro-tunisien, qui constitue une nouvelle étape dans le suivi des dossiers communs aux deux pays.

La réunion s'est inscrite dans la dynamique de renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Tunisie. Elle a traduit la volonté commune du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue tunisien, Kaïs Saïed, de promouvoir le partenariat bilatéral et de soutenir le développement des régions frontalières.

L'objectif étant de poursuivre le travail engagé autour des priorités communes et de favoriser la concrétisation des recommandations retenues lors des précédentes concertations. Les échanges ont notamment porté sur les moyens de développer les activités économiques, de renforcer les relations commerciales et de faciliter la réalisation des initiatives communes.

Les participants ont examiné l'application des recommandations issues des précédentes rencontres, les résultats enregistrés et les difficultés nécessitant une coordination entre les administrations algériennes et tunisiennes. Les échanges ont également porté sur les moyens de faciliter la concrétisation des projets retenus et d'améliorer le suivi des actions engagées dans les territoires concernés.

Cette rencontre a également été l'occasion de poursuivre l'examen des contraintes



Plusieurs projets communs.

auxquelles sont confrontés les territoires frontaliers. Ceci d'autant plus que la coordination entre les responsables locaux constitue un volet important de cette démarche, notamment pour identifier les difficultés signalées sur le terrain et examiner les solutions susceptibles de faciliter l'application des recommandations.

La réunion a rassemblé, du côté algérien, les walis d'El Oued, Ouargla, Tébessa, Bir El Ater, Souk Ahras et El Tarf. La délégation tunisienne comprend les gouverneurs de Tozeur, Gafsa, Le Kef, Kasserine, Jendouba, Kébili et Tataouine, ainsi que des représentants de plusieurs ministères tunisiens.

Cette représentation territoriale donne à la rencontre une dimension. En amont des travaux, le wali d'El Oued, El Arbi Bahloul, avait reçu une délégation tunisienne, en présence notamment de Kamel Kayli, directeur de la coopération au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Des responsables des services de sécurité, des douanes et de la Protection civile avaient également participé à cette rencontre préparatoire.

LE COMMERCE ET LE TOURISME PARMI LES PRIORITÉS

Les discussions ont concerné plusieurs secteurs, notamment le tourisme, l'énergie, le commerce, le transport et l'industrie. Les participants ont également examiné les difficultés entravant la réalisation des projets communs et les garanties juridiques susceptibles de faciliter leur mise en œuvre.

Le développement des échanges commerciaux figure parmi les domaines de coopération examinés par les deux parties. L'amélioration de la coordination entre les administrations et la prise en charge des contraintes rencontrées par les opérateurs économiques constituent des aspects importants pour faciliter les échanges entre les régions frontalières.

Le tourisme a également été abordé dans le cadre de cette concertation. Les territoires concernés disposent de ressources et de caractéristiques diverses, susceptibles de soutenir des initiatives communes. Le développement de ce secteur nécessite notamment une coordination entre les acteurs concernés et un examen des conditions permettant de faciliter la concrétisation des projets.

L'énergie, le transport et l'industrie font également partie des domaines inscrits au programme des échanges. Ces secteurs nécessitent une concertation entre les administrations et les responsables territoriaux, particulièrement pour identifier les obstacles administratifs ou juridiques et examiner les mesures susceptibles de favoriser les partenariats. Les discussions ont ainsi porté sur plusieurs volets complémentaires de la coopération frontalière, avec une attention particulière accordée au suivi des recommandations déjà formu

Il convient de noter que cette deuxième réunion a constitué une nouvelle étape dans le suivi des recommandations de la commission bilatérale chargée du développement et de la promotion des régions frontalières. Les travaux ont permis de poursuivre les échanges entre les responsables algériens et tunisiens autour des priorités communes et des contraintes qui nécessitent une coordination entre les deux pays.

Le développement de ces territoires repose notamment sur le renforcement des activités économiques, la promotion de l'investissement et l'amélioration des échanges commerciaux. La concertation entre les collectivités territoriales et les administrations concernées occupe une place importante dans la prise en charge de ces dossiers. La rencontre d'El Oued s'est ainsi inscrite dans la continuité des efforts de coopération entre l'Algérie et la Tunisie, avec la poursuite du travail engagé sur les dossiers économiques et administratifs liés aux régions frontalières.

Sihem Bounabi

SAISON 2026-2027

Les maisons de jeunes appelées à se réinventer

A L'OCCASION du lancement national de la saison des établissements de jeunesse 2026-2027, les maisons de jeunes sont appelées à renforcer leur place dans le quotidien des jeunes en proposant des activités plus diversifiées et mieux adaptées à leurs centres d'intérêt. Cet enjeu était au cœur de la visite inopinée effectuée, avant-hier en fin d'après-midi, par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Moustapha Hidaoui, dans deux établissements de la capitale, les maisons de jeunes Mohamed-Hirèche, à La Casbah, et Idriss-Bellal, à Aïn Naâdja.

Accompagné d'Adel Tidjar, directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, Hidaoui s'est rendu dans ces deux structures afin de s'enquérir de leurs activités et de leur fonctionnement. Soutenant que la diversification des activités, l'amélioration de l'encadrement et accès numérique aux programmes sont au centre des priorités.

Cette visite intervient au moment où les établissements de jeunesse à travers le pays entament une nouvelle saison d'activités, placée sous le slogan « Votre établissement de jeunesse, votre plateforme vers la réalisation ». Elle traduit l'importance accordée au suivi de ces espaces appelés à accueillir les jeunes, accompagner leurs initiatives et à leur proposer des activités adaptées à leurs centres d'intérêt. Cette rentrée implique également la disponibilité des espaces, l'organisation des programmes et la capacité des équipes d'encadrement à accueillir les adhérents dans de bonnes conditions.

C'est dans cet esprit que le lancement officiel de la saison s'est déroulé simultanément dans les établissements de jeunesse des différentes wilayas, avec des activités destinées à encourager la participation et faire connaître les programmes proposés. Des manifestations inaugurales, des ateliers et des actions de sensibilisation ont été organisés avec la participation de jeunes, d'associations et d'acteurs locaux.

Les activités annoncées couvrent plusieurs domaines. Les ateliers scientifiques et techniques offrent des possibilités d'apprentissage et d'acquisition de compétences, tandis que les espaces culturels et créatifs permettent aux jeunes de développer leurs talents et de s'exprimer. Les activités sportives et touristiques complètent cette offre, aux côtés des programmes consacrés à la santé, au soutien psychologique, à la citoyenneté et à l'autonomisation.

Les établissements accueillent également des actions de sensibilisation, notamment sur les questions de santé et la prévention des drogues. Ces initiatives contribuent à faire des maisons de jeunes des espaces de proximité où l'information, l'éducation et les activités collectives peuvent se compléter.

Des exemples de cette dynamique ont été constatés dans plusieurs wilayas, notamment Laghouat, Khenchela, Chlef, In Salah, Tiaret, Relizane, Sidi Bel Abbès, Guelma et El Bayadh. Les activités varient selon les structures, leurs moyens et les programmes mis en place localement. L'objectif étant de permettre aux jeunes de trouver, près de leur lieu de résidence, des espaces où ils peuvent apprendre, pratiquer une activité, développer une passion ou participer à une initiative collective. La diversité des programmes doit ainsi répondre aux attentes de différentes catégories de jeunes et favoriser leur implication dans la vie de leur établissement.

YOUTH CONNECT, S'INSCRIRE EN UN CLIC

La saison 2026-2027 s'appuie également sur la plateforme numérique Youth Connect, mise en place par le ministère pour faciliter l'accès aux établissements et aux activités proposées. Le portail permet de consulter les structures disponibles selon la wilaya et leur type, de découvrir les programmes et de soumettre une demande d'adhésion en ligne. Les données affichées sur la plateforme témoignent de l'étendue du réseau. Le portail recense 2 616 établissements de jeunesse répartis sur les 58 wilayas, ainsi que 2 389 associations. Il affiche par ailleurs plus de 57 000 activités enregistrées et plus de 320 000 bénéficiaires. Ces chiffres donnent un aperçu de l'offre référencée par le ministère, sans constituer pour autant un bilan spécifique de la nouvelle saison. Ces données sont consultables sur le portail officiel Youth Connect. La plateforme répartit les activités en six grands domaines, couvrant les sciences et les techniques, la culture et la création, le sport et le tourisme, la santé et le soutien psychologique, la citoyenneté ainsi que l'autonomisation des jeunes. Ce classement permet aux utilisateurs de rechercher les propositions correspondant à leurs intérêts et de repérer les établissements qui les organisent.

L'adhésion numérique constitue ainsi un moyen de rapprocher les services des jeunes et de faciliter leur orientation vers les structures de proximité. Elle permet aussi de rendre les programmes plus visibles et de donner aux associations et aux établissements un espace de présentation de leurs initiatives. Les jeunes intéressés peuvent consulter les activités et effectuer leurs démarches sur le portail officiel : https://youthconnect.mjeunesse.gov.dz/register. Il convient de noter que le lancement de cette nouvelle saison remet au premier plan le rôle des établissements de jeunesse dans l'encadrement des loisirs, la découverte des talents et l'apprentissage de la participation collective. Leur fonctionnement repose sur la diversité des activités mais aussi sur las régularité de la programmation et l'implication des jeunes eux-mêmes.

Sihem B

UN PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ

Alger et Niamey renforcent leur coopération militaire

Entre l'Algérie et le Niger, la coopération militaire vient de prendre une nouvelle dimension.

Après plusieurs échanges et des visites de hauts responsables dans la hiérarchie militaire, un nouveau protocole d'accord dans cette coopération a été signé, hier à Alger, entre le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN) et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), et le général d'armée Salifou Mody, ministre de la Défense nationale du Niger. Ce dernier effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire.

Lors de leur entretien, auquel ont participé des responsables de l'ANP et du MDN ainsi que des membres de la délégation nigérienne, Saïd Chanegriha a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à renforcer la coopération militaire bilatérale. Il a également indiqué que l'ANP était prête à examiner toute proposition nigérienne susceptible de consolider la coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts des deux pays. De son côté, Salifou Mody a salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les armées algérienne et nigérienne.

Il faut relever que ces derniers mois, cette coopération a franchi une étape importante, qui s'est traduite par un appui logistique et matériel majeur d'Alger, incluant le don de quatre hélicoptères d'attaque, le déploiement d'avions de chasse (dont des Su-30MKA) et des appareils de transport/ravitaillement pour sécuriser la zone frontalière) et une coordination dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Cet appui a permis aux autorités nigériennes de déjouer une tentative de coup d'Etat, sur instigation de parties étrangères.

Le don militaire algérien comporte également des munitions, des pièces de rechange et du matériel de maintenance à l'armée nigérienne.

La sécurisation des frontières est d'une importance capitale dans une région vaste et désertique, difficile à contrôler et fief, depuis de longues années, de groupes terroristes et de bandes armées, qui s'activent grâce des réseaux de traite humaine et de trafic d'armes sur toute la bande sahélienne. La surveillance conjointe et l'échange de renseignements dans la lutte contre le terrorisme transfrontalier sont cruciaux dans l'objectif de maintenir une stabilité durable dans la région et de protéger les projets de développement socio-économiques.



Chanegriha et son homologue nigerien.

Il faut dire que l'Algérie et le Niger partagent une frontière longue de mille kilomètres, au cœur d'un espace agité et caractérisé par l'existence de couloirs migratoires, des réseaux de contrebande et des bandes armées. C'est cette géographie qui pousse les deux pays à coopérer et à maîtriser cet espace. Alger et Niamey ont longtemps coopéré dans ce cadre, notamment au sein du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), créé en 2010 avec le Mali et la Mauritanie, un dispositif conçu pour coordonner la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

Récemment, le général d'armée Saïd Chanegriha a reçu à Alger le ministre d'État et ministre de la Défense nigérien, le général d'armée Salifou Modi, dont l'ordre du jour était de renforcer cette coopération et de consolider l'axe sécuritaire bilatéral.

Cette visite confirme ainsi l'épaisseur de ce partenariat engagé au plus haut niveau où les deux pays partagent des préoccupations et des inquiétudes face aux défis sécuritaires et aux multiples recompositions géopolitiques dans la région sahélienne.

Pour rappel, ces échanges interviennent dans la continuité de la visite effectuée en février dernier en Algérie par le président nigérien Abdourahamane Tiani, à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune.

Hachemi B.

DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE

Fateh Boutbig plaide pour une application effective

LE PRÉSIDENT du Parlement panafricain (PAP), Fateh Boutbig a appelé, hier, depuis Dakar, à renforcer le rôle des parlements nationaux dans la protection des droits de l'homme et des peuples, à travers l'adaptation des législations, le contrôle des politiques publiques et le développement de la coopération parlementaire africaine. Il a soutenu que l'efficacité de la protection des droits ne se mesure pas aux engagements déclarés, mais surtout à leur impact concret sur la vie des citoyens.

Intervenant lors du troisième Forum conjoint des mécanismes spéciaux de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, organisé dans la capitale du Sénégal, Fateh Boutbig a souligné l'impérieuse nécessité de passer de la reconnaissance juridique des droits à leur application effective.

Ce forum coïncide avec le 45e anniversaire de l'adoption de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le 40e anniversaire de son entrée en vigueur. L'objectif de cette rencontre est justement d'évaluer les avancées réalisées dans ce domaine et d'examiner les moyens de concrétiser efficacement l'application des droits et des libertés sur le continent.

Dans une intervention intitulée « De l'interprétation à la mise en œuvre : le rôle des parlements dans le renforcement de l'efficacité de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples », le président du PAP a soutenu que la commémoration de cet instrument devait dépasser le cadre symbolique pour permettre de réduire l'écart entre la reconnaissance des droits dans les textes et leur exercice effectif par les populations.

Le même responsable a salué le rôle de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, conformément à l'article 45 de la Charte, dans la promotion et la protection des droits ainsi que dans l'interprétation de ses dispositions. Il a mis en relief la contribution des mécanismes spéciaux de la Commission, de ses décisions, de ses observations générales et de ses lignes directrices à l'évolution du cadre africain de protection des droits de l'homme.a

Boutbig a relevé que l'interprétation juridique ne suffit pas, à elle seule, à garantir des résultats concrets. « L'interprétation, aussi importante soit-elle, ne peut pleinement atteindre son objectif que si elle se traduit par une mise en œuvre concrète à travers les législations nationales, les politiques publiques et les pratiques institutionnelles », a-t-il affirmé.

De ce fait, le responsable a identifié trois priorités pour renforcer la contribution des institutions législatives à l'application de la Charte africaine. La première concerne l'adaptation des législations nationales aux normes africaines en matière de droits de l'homme, par la correction des lacunes juridiques et l'harmonisation des textes avec les engagements continentaux.

La deuxième concerne le contrôle parlementaire, pour évaluer leurs effets réels sur les citoyens et leur capacité à protéger les droits et les libertés.

Le troisième axe porte sur la diplomatie parlementaire, avec pour ambition de favoriser les échanges d'expériences législatives et de contrôle et d'améliorer la coordination entre les institutions nationales et continentales.

De l'avis de Fateh Boutbig, cette démarche rejoint aussi les objectifs de l'Agenda 2063 de l'organisation continentale, en matière de bonne gouvernance, de justice, de respect des droits de l'homme et de l'État de droit. « Tout droit qui ne produit aucun changement positif dans la vie d'une personne demeure une promesse qui reste à tenir », a-t-il martelé.

Khalil Aouir

ELECTION DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT ARABE

Une délégation de parlementaires algériens au Caire

EN PRÉVISION de la session du Parlement arabe programmée du 24 au 26 octobre au Caire, en Égypte, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé, hier, une réunion de coordination stratégique au siège de la chambre haute avec les membres de la délégation parlementaire nationale.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la participation de l'Algérie aux travaux parlementaires afférents, tout en préparant le scrutin décisif destiné à élire le président du Parlement arabe.

Cette réunion de concertation a permis de mettre en exergue la dimension capitale de l'action parlementaire arabe conjointe face aux multiples périls et défis auxquels se trouvent confrontés les pays de la région. En cette circonstance, Azouz Nasri a insisté sur le rôle prépondérant qui incombe à la diplomatie parlementaire dans « la défense des causes arabes, au premier rang desquelles figure la question palestinienne » inscrite comme priorité absolue à l'ordre du jour de la représentation algérienne.

Le président de la haute assemblée a, en outre, rappelé avec solennité les positions constantes et principielles de l'Algérie, impulsées sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'égard des grands enjeux du monde arabe, en réaffirmant son engagement indéfectible en faveur d'une véritable intégration économique entre les nations de la région. Il a instamment exhorté les membres de la délégation à œuvrer activement à la consolidation d'une posture arabe unifiée au sein de l'enceinte interparlementaire, en parfaite concordance avec les orientations de la politique étrangère algérienne, notamment en matière de préservation des droits des peuples au développement global et à l'exercice d'une pleine souveraineté.

Les travaux prévus dans la capitale égyptienne engloberont la séance plénière de la troisième session de la quatrième législature du Parlement arabe, parallèlement aux assises de la commission de la Palestine et des autres commissions spécialisées. Un volet institutionnel prégnant viendra rythmer ce rassemblement à travers une séance procédurale dédiée à l'élection du président de l'institution, de ses vice-présidents, en sus des présidents et vice-présidents des commissions permanentes

Le Parlement arabe est l'organe législatif de la Ligue arabe. Il est composé de 67 membres (4 par chacun des 22 États membres de la Ligue arabe) désignés ou élus par les parlements nationaux de chaque pays. Le 26 octobre se tiendra la première session officielle de ce nouveau cycle législatif, en vue d'adopter les rapports et résolutions des commissions.

Par ailleurs, la délégation algérienne, mobilisée pour cette mission, rassemble Larbi Mouaz, président du groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN) au Conseil de la nation et membre du Parlement arabe, Aïssa Bouregba, membre du Conseil de la nation, ainsi qu'Ismaïl Debèche et Mehdi Redha, tous deux députés à l'Assemblée populaire nationale et membres du Parlement arabe. Ce collège parlementaire est complété par la présence de Nadia Khediri, cadre supérieure au sein de l'Assemblée populaire nationale.

Khalil Aouir

LIGNE FERROVIAIRE ALGER – TAMANRASSET

Un vecteur de développement et d'intégration régionale

LA BANQUE africaine de développement (BAD) a mis en avant la portée stratégique du projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, soulignant que ce corridor est appelé à contribuer au développement économique en Algérie et constitue aussi un vecteur d'intégration régionale, de par sa place dans la stratégie nationale des infrastructures ferroviaires, qui prévoit de porter le réseau national de 6 000 km actuellement à 15 000 km à l'horizon 2030.

Cette ligne, qui doit relier le nord du pays à Tamanrasset en traversant notamment Laghouat, Ghardaïa, El Meniaâ et In Salah, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la connectivité territoriale et à soutenir le développement du grand sud du pays, note la BAD sur son site web, relevant le potentiel de cette infrastructure en matière de diversification économique, notamment grâce à l'amélioration de l'acheminement des produits agricoles, des ressources minières et des biens industriels vers les ports et marchés. La BAD a souligné aussi que la réalisation de cette infrastructure devrait également favoriser la valorisation des territoires traversés et ouvrir de nouvelles perspectives économiques, à travers le développement d'activités agricoles, minières, industrielles et logistiques. Ces activités pourraient contribuer à la création d'entreprises, à la promotion de l'emploi des jeunes et à l'émergence de start-up spécialisées dans les services liés au transport et à la logistique.

A l'échelle régionale, la BAD a relevé l'importance de ce projet pour le renforcement des connexions entre les réseaux de transport africains, existants ou en cours de développement, ainsi que pour la facilitation des échanges avec la zone sahélienne et, plus largement, avec le reste du continent.

S. N.

HYDROCARBURES

L'Algérie et le Bangladesh renforcent leur coopération

L'ALGÉRIE et le Bangladesh entendent renforcer leur partenariat dans le secteur des hydrocarbures, à la faveur d'un mémorandum d'entente signé entre les deux parties, visant à développer la coopération bilatérale, notamment dans l'exploration, la production et la commercialisation des hydrocarbures, ainsi qu'à identifier de nouvelles opportunités d'investissement et d'échanges commerciaux.

Le mémorandum prévoit la mise en place d'un cadre de coopération couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures. Il porte notamment sur l'exploration et la production de pétrole et de gaz, ainsi que sur le développement des infrastructures et des installations nécessaires à leur transport, leur traitement, leur stockage et leur commercialisation. L'accord prévoit également l'examen des possibilités d'investissement dans ces domaines, selon un communiqué du ministère des hydrocarbures. La signature est intervenue dans le cadre de la visite de travail en Algérie du ministre bangladais de l'Énergie, des Ressources minérales et électriques, Iqbal Hassan Mahmood.

Rim Boukhari

CONTRÔLE COMMERCIAL

Plus de 150 000 infractions recensées en huit mois

Vaste déploiement sur le terrain des services de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché. Cela s'illustre par le nombre d'interventions effectuées qui s'élèvent à plus de deux millions durant les huit premiers mois de l'année en cours, lesquels ont permis de mettre à jour plus de 150 000 infractions commerciales.



L'Etat serre la vis.

Un contrôle qui est appelé à se renforcer davantage, compte tenu des orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres lors duquel il a appelé à la multiplication du contrôle en sus de l'adoption d'autres mesures en vue de réguler le marché.

C'est ce qu'a fait savoir hier le directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Noureddine Haridi, affirmant que ces opérations ont permis de recenser plus de 150 000 infractions et d'établir des procès-verbaux judiciaires à l'encontre de plus de 144 000 commerçants ayant enfreint les lois et réglementations en vigueur. Ces actions, a-t-il indiqué, s'inscrivent dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics à garantir «la stabilité du marché» et «préserver le pouvoir d'achat des citoyens».

Soulignant la coordination étroite entre les différents agents des organismes de contrôle relevant du secteur du Commerce intérieur, le responsable qui est intervenu sur les ondes de la radio nationale, a en outre signalé l'enregistrement par ces agents de contrôle lors de leurs opérations régulières, plusieurs pratiques commerciales illégales, notamment la fraude et le défaut de facturation, pour un montant estimé à 17 milliards de dinars. M. Haridi a dans ce sens souligné les efforts déployés dans le cadre de la lutte contre la fraude ainsi que l'obligation de facturation. Il a ainsi souligné l'importance de renforcer le système de facturation et de rendre l'émission des factures obligatoires, notamment pour les produits agricoles. Cette mesure vise à assurer la traçabilité des produits, de l'agriculteur jusqu'au consommateur final, ainsi qu'à lutter contre la fraude et la spéculation, selon les précisions du directeur central au ministère du Commerce intérieur.

«Le ministère œuvre à simplifier les procédures juridiques relatives à la facturation et développer un système électronique de suivi de l'évolution des prix. Des bulletins périodiques seront également publiés sur les sites Internet afin de permettre aux consommateurs de connaître les prix réels», a-t-il déclaré.

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR SIGNALER LA HAUSSE DES PRIX

M. Haridi a, dans cette optique, annoncé le lancement d'une plateforme numérique unifiée reliant les différents secteurs concernés. Cette dernière permettra de détecter les hausses inhabituelles des prix et d'analyser les données en amont afin de prendre les mesures nécessaires à temps. Il a en outre fait savoir que le ministère procédera désormais à la publication des prix de gros et de détail sur ses sites Internet et que des applications numériques seront mises à la disposition des citoyens afin de leur permettre de signaler tout dépassement ou toute hausse injustifiée des prix, parallèlement à l'organisation de vastes campagnes de sensibilisation.

L'intervenant a, à cette occasion, évoqué les dernières instructions données par le président de République relatives à la régulation du marché et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens. Ces dernières portent principalement, a-t-il dit, sur la mise en place d'un système de plafonnement des prix, en particulier pour les produits de large consommation, à l'instar des légumes secs, des viandes et des légumes, tout en tenant compte des coûts de production. «Le nouveau système vise à déterminer les marges bénéficiaires sur des bases scientifiques et transparentes, ainsi qu'à définir les responsabilités de toutes les parties concernées, des producteurs aux consommateurs», a-t-il expliqué. Et d'affirmer que cette démarche sera menée en coordination avec les secteurs concernés, notamment le ministère de l'Agriculture et les instituts techniques, en vue d'établir des critères clairs pour la structuration des prix et de mettre en place un système de suivi des stocks.

Ces mesures constituent, selon le responsable, une étape importante pour renforcer la stabilité du marché national et réguler les prix afin de protéger les consommateurs. Elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République.

Lilia Ait Akli

APRÈS UNE EXPÉRIENCE PILOTE RÉUSSIE

Béjaïa mise sur la culture de la banane

UN VENT de renouveau souffle sur l'agriculture locale. La wilaya de Béjaïa ambitionne de transformer son paysage agricole en s'ouvrant à une culture à forte valeur ajoutée, à savoir le bananier.

Portée par des résultats locaux encourageants et une forte volonté politique, la région veut structurer cette filière pour réduire la facture des importations. Dimanche dernier, la wilaya de Béjaïa a reçu une délégation ministérielle d'envergure, témoignant de l'intérêt stratégique accordé par l'Etat au développement de cette culture exotique.

Conduite par Nazim Berarhi, Conseiller du Premier ministre, cette mission a réuni un aréopage d'experts, de hauts responsables et de représentants institutionnels, parmi lesquels ceux du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et la Société des cultures stratégiques, de l'Office national des terres agricoles (ONTA) et la Direction des services agricoles (DSA), des instituts de recherche technologique et des délégations venues s'inspirer de la réussite de la wilaya voisine de Jijel.

L'objectif de ce déplacement est d'»évaluer rigoureusement le potentiel pédoclimatique de la région et structurer le déploiement de la culture du bananier à grande échelle, sur des bases scientifiques et foncières solides». Si l'ambition est aujourd'hui globale, c'est grâce à des pionniers audacieux. Une première expérience pilote a, en effet, été menée avec succès sur trois hectares sous serres normales et développées à Souk El-Tennine. Lors de leur périple, les membres de la commission ont inspecté plusieurs exploitations privées phares de la commune, notamment celles menées par Lakhdar Azibi, Ahcen Oussen, ainsi que l'Exploitation agricole collective (EAC) de Saïd Mohoubi. Les visites des exploitations Mihoub (gérées par Arroudj El Habib et les frères Mebarki) ont également permis de mettre en lumière la viabilité de cette arboriculture sous serres plastiques.

Le périple de la commission ne s'est pas limité à la côte. Elle a ratissé large à travers plusieurs communes pour cartographier les terres arables disponibles.

A Tazmalt, elle a inspecté l'Unité agricole de production Abderrahmane Mira et écouté une présentation des fiches techniques et effectué des prélèvements d'échantillons de sol. A Amizour, plus précisément à l'Unité Didouche Mourad, les membres de la commission ont évalué l'adéquation de la terre à travers des analyses scientifiques poussées. A Souk El-Tennine, il avait évalué l'unité Aïssani en vue de futures extensions.

Parallèlement, des études préliminaires ont été amorcées depuis lundi dernier dans d'autres localités, telles qu'Aokas, Adekar et Boukhélifa, confirmant l'intérêt croissant pour cette culture innovante. Au-delà de la simple diversification agricole, cette dynamique s'inscrit dans une vision économique globale.

En valorisant le foncier agricole disponible notamment à travers l'accès à la propriété via le dispositif de concession (El-Imtiyaz) et en soutenant l'investissement privé productif, la wilaya entend jouer un rôle-clé. Cette démarche proactive vise un triple objectif : stimuler l'économie locale, renforcer la production nationale et réduire durablement la dépendance du pays vis-à-vis des marchés extérieurs. La banane locale pourrait bien devenir le nouveau symbole de la réussite agricole de la région.

N. Bensalem

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

Un effort budgétaire accru dans le PLF 2027

Le secteur de l'hydraulique bénéficiera d'une enveloppe de 894,8 milliards de dinars en autorisations d'engagement au titre de 2027, en hausse de 141 % par rapport à 2026. Cette augmentation vise à financer les projets structurants liés à la sécurité hydrique, au dessalement de l'eau de mer et l'amélioration de l'alimentation en eau potable.

Présentant le budget de son secteur devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), réunie, mardi après-midi, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a souligné que la hausse de la demande en eau constitue l'un des principaux défis du secteur. Cette pression s'explique notamment par l'expansion urbaine, la réalisation de nouvelles villes et de pôles urbains, l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, ainsi que l'augmentation des besoins des secteurs agricole et industriel. À ces facteurs, s'ajoutent les effets des changements climatiques et l'irrégularité des précipitations, qui accentuent les tensions sur les ressources hydriques. Pour faire face à ces besoins, le budget du secteur prévoit 894,801 milliards de dinars en autorisations d'engagement, soit une progression de 141 % par rapport à l'exercice précédent.



Des projets structurants.

Les crédits de paiement atteignent, quant à eux, 697,367 milliards de dinars, en hausse de 31 % par rapport à 2026. L'investissement représente la principale composante du budget alloué au secteur. Les autorisations d'engagement qui lui sont destinées s'élèvent à 778,024 milliards de dinars, soit 87 % du montant global. Cette enveloppe permettra de lancer 388 nouvelles opérations d'investissement et de réévaluer 63 opérations inscrites dans le programme en cours. Les crédits de paiement consacrés à l'investissement sont, pour leur part, fixés à 580,590 milliards de dinars. Selon le ministre, cette hausse budgétaire doit permettre de prendre en charge des projets structurants à portée stratégique nationale, notamment le raccordement en aval des stations de dessalement de l'eau de mer de Chlef, Mostaganem et Tlemcen.

Les programmes d'investissement portent principalement sur la mobilisation des ressources hydriques et le renforcement de la sécurité hydrique, l'alimentation en eau potable et en eau industrielle, l'irrigation agricole, ainsi que l'assainissement et la protection de l'environnement. Des crédits sont également prévus pour les transferts et les postes budgétaires. Lors des discussions, les membres de la commission ont notamment interrogé le ministre sur les crédits prévus en 2027 pour le dessalement de l'eau de mer, les investissements associés et les délais de mise en service des nouvelles stations. Les députés ont également abordé les mesures budgétaires liées à l'utilisation des eaux usées traitées, le soutien à l'irrigation agricole et l'activation de la police des eaux. La protection des stations de dessalement et la mise en place d'un programme spécifique pour prémunir les villes contre les inondations provoquées par les pluies ont également figuré parmi les préoccupations soulevées. D'autres interventions ont porté sur les perturbations de l'alimentation en eau potable enregistrées dans certaines wilayas, le renforcement des capacités de stockage et le renouvellement des réseaux de distribution afin de réduire les fuites. A ce titre, les membres de la commission ont insisté sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement à travers les communes, dans le but de préserver la santé publique.

Rim Boukhari

INDUSTRIE, AGRICULTURE, ENERGIES RENOUVELABLES

Oman veut consolider sa présence en Algérie

DÉJÀ présent à travers nombre d'investissements, le Sultanat d'Oman ambitionne de renforcer ses placements dans divers domaines, notamment dans l'industrie, les transports, l'agriculture saharienne, les énergies renouvelables et la numérisation.

L'état des investissements omanais en Algérie, les moyens de renforcer leur présence et la perspective de lancer de nouveaux investissements ont été au centre d'une rencontre qui a réuni hier le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, avec l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saif ben Nasser ben Rachid Al-Badaï, reçu au siège de l'Agence.

Selon un communiqué de l'AAPI, qui dit que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le partenariat économique et l'investissement entre les deux pays, les deux parties ont échangé «sur l'état des investissements omanais en Algérie, les moyens de renforcer leur présence et d'élargir leur portée, ainsi que l'accompagnement des projets d'investissement dont la réalisation a été engagée par les investisseurs omanais».

Les deux parties ont surtout examiné les possibilités de lancement de nouveaux investissements, notamment dans les secteurs de l'industrie et des industries de transformation, des transports, de l'agriculture saharienne, des énergies renouvelables et de la numérisation, a précisé la même source. Ceci, compte tenu «des perspectives prometteuses et des possibilités de complémentarité économique qu'offrent ces domaines aux deux pays».

Le directeur général de l'AAPI a, dans ce sens, réaffirmé la volonté de l'Agence de renforcer l'attractivité de la destination Algérie pour les investisseurs et d'accompagner les investisseurs omanais dans la concrétisation de leurs projets, afin d'accélérer leur réalisation et leur entrée en exploitation. L'ambassadeur omanais a, pour sa part, exprimé l'intérêt de son pays pour le renforcement de la présence de ses investissements en Algérie. Il a également fait part de la volonté des investisseurs omanais d'explorer les opportunités offertes et de lancer de nouveaux projets dans les secteurs porteurs, de manière à consolider le partenariat économique et l'investissement entre les deux pays frères.

Hamid B.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Algérie Poste renforce son partenariat avec la CACI

ALGÉRIE POSTE et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) ont conclu hier, une convention-cadre visant à améliorer l'accès des artisans et des opérateurs économiques aux services financiers et numériques, tout en encourageant le recours aux moyens de paiement électronique.

Cette convention s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération institutionnelle et du développement des services financiers et numériques. Elle vise à répondre aux besoins des artisans et des opérateurs économiques en leur proposant des solutions adaptées pour faciliter leurs transactions quotidiennes.

À travers cet accord, les deux parties entendent renforcer l'inclusion financière et rapprocher davantage Algérie Poste des acteurs économiques. Ces derniers pourront ainsi bénéficier d'une gamme de services et de solutions proposées par l'établissement, notamment le service CCP BUSINESS CASHLESS, destiné à faciliter les transactions financières et à promouvoir l'utilisation des moyens de paiement électronique, a indiqué un communiqué d'Algérie Poste.

Le partenariat prévoit également des actions d'accompagnement des opérateurs économiques et de promotion des services postaux, financiers et numériques. À cet effet, des rencontres de sensibilisation et de formation ainsi que des initiatives communes seront organisées afin de mieux faire connaître les solutions disponibles. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie d'Algérie Poste visant à élargir l'inclusion financière, à développer des solutions numériques innovantes et à consolider ses relations avec les acteurs économiques. Elle contribue également aux efforts de transformation numérique et à la promotion d'une culture du paiement électronique.

R. B.



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saïdal exporte une cargaison de médicaments vers Djibouti

LES MÉDICAMENTS algériens sont de plus en plus placés sur des marchés africains, confirmant le déploiement du pays dans le continent. Une cargaison de médicaments a été exportée hier par le groupe Saïdal vers la République de Djiboutie. Comprenant plusieurs classes thérapeutiques, notamment des antibiotiques, des antalgiques, des médicaments destinés au traitement des maladies cardiovasculaires ainsi que des antidiabétiques, cette cargaison constitue la première livraison d'une importante commande passée par la République de Djibouti, a indiqué le groupe pharmaceutiques dans un communiqué, lequel a souligné l'importance de cette opération. Cette dernière «témoigne de la confiance accordée à la qualité des médicaments fabriqués dans les unités de production de Saïdal et ouvre de nouvelles perspectives pour le renforcement de la coopération dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et l'approvisionnement des marchés africains en médicaments», a précisé Saïdal, notant que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures. Elle intervient également, a-t-on ajoute, en application des orientations du ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui ambitionne de «renforcer la présence des médicaments algériens sur le marché africain», de «consolider la place de l'industrie pharmaceutique nationale» et d'«améliorer la compétitivité du produit algérien».

A travers cette opération, le groupe Saïdal réaffirme son engagement à poursuivre le développement de ses activités à l'exportation et à consolider sa position en tant qu'acteur majeur de l'industrie pharmaceutique à l'échelle continentale, notamment par le développement de partenariats et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération.

H. B.

SALON IMLABOP 2026

Les innovations médicales au service de la qualité des soins

Faire du diagnostic un levier d'amélioration de la prise en charge des patients, tout en renforçant les compétences techniques locales et les capacités industrielles nationales, constitue l'ambition de la cinquième édition du Salon ImLabOp, a indiqué hier Yasmine Chaouche, directrice du salon, lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de l'inauguration de ce rendez-vous.

Placée sous le thème « Quand le diagnostic guide l'action », cette édition réunit 80 exposants représentant 28 pays et prévoit d'accueillir 6 000 visiteurs professionnels. Elle vise à renforcer les échanges entre les différents acteurs du secteur médical et à favoriser l'émergence de partenariats durables.

Mme Chaouche est revenue sur les enjeux de cette édition, les technologies présentées et les perspectives offertes aux fabricants algériens, notamment en matière de coopération industrielle et d'accès aux marchés africains.

Pour la responsable, l'enjeu est de rapprocher les besoins des établissements de santé des solutions technologiques disponibles. « Un équipement médical prend toute sa valeur lorsqu'il répond à un besoin réel, qu'il est maîtrisé par les équipes et qu'il reste opérationnel dans la durée », souligne-t-elle.

Cette approche se traduit par une volonté de créer des passerelles entre les univers du laboratoire, de l'imagerie médicale et du bloc opératoire. L'objectif est de favoriser des choix d'équipements adaptés aux besoins cliniques, de faciliter le partage des compétences et de transformer les rencontres professionnelles en projets concrets au bénéfice des établissements de santé et, à terme, des patients.m

La participation annoncée de 80 exposants issus de 28 pays témoigne, selon Yasmine Chaouche, de l'intérêt porté au marché algérien et de l'évolution du salon. La présence de marques et d'entreprises internationales permet aux professionnels de découvrir une offre diversifiée et de comparer les solutions proposées dans un même espace.

Le salon met en avant des innovations couvrant les trois principaux domaines de son programme. Dans les laboratoires, les visiteurs pourront découvrir des automates de biochimie, d'hématologie et d'immunoanalyse, des solutions de diagnostic moléculaire ainsi que des dispositifs permettant de réaliser des analyses au plus près du patient. Ces technologies visent notamment à améliorer la rapidité et la fiabilité des résultats, tout en répondant à l'augmentation des volumes d'examens.


Le diagnostic guide l'action.

En imagerie médicale, l'offre comprend des systèmes d'échographie, des sondes portables connectées, des scanners et des solutions de radiologie numérique. Au bloc opératoire, les démonstrations porteront notamment sur les équipements chirurgicaux, l'endoscopie, la surveillance des patients, la stérilisation et l'aménagement des espaces techniques.

Pour Yasmine Chaouche, l'évaluation de ces technologies ne doit toutefois pas se limiter à leurs performances. Leur utilité clinique, leur facilité d'utilisation, les besoins en consommables, les conditions de maintenance et le coût global d'exploitation doivent également être pris en compte.

La valorisation de la production nationale figure également parmi les objectifs du salon. Les fabricants algériens disposent, selon Yasmine Chaouche, d'un espace pour présenter leurs produits, échanger avec les utilisateurs et faire connaître leurs capacités à répondre aux exigences des établissements de santé.

La rencontre avec les opérateurs internationaux peut, par ailleurs, ouvrir des perspectives de coopération dans plusieurs domaines, notamment la fabrication, la sous-traitance, le transfert de savoir-faire et la distribution. L'ambition est de favoriser des partenariats susceptibles de consolider les capacités industrielles locales et de s'inscrire dans la durée.

Les marchés africains représentent également un débouché potentiel pour les entreprises algériennes. ImLabOp entend leur offrir une visibilité accrue et faciliter les premiers contacts avec des partenaires étrangers. Leur développement à l'international nécessite néanmoins un travail approfondi sur les exigences réglementaires, les réseaux de distribution et les dispositifs de service après-vente.

Pour la responsable, le salon constitue ainsi un espace de rencontre et de mise en relation, susceptible de contribuer à l'ouverture de nouvelles perspectives commerciales et industrielles.

Outre l'exposition des équipements, cette cinquième édition prévoit un programme scientifique et technique associant conférences, symposiums, tables rondes et ateliers pratiques, avec la participation de sociétés savantes, d'experts et d'organismes de formation.

Les échanges porteront sur plusieurs thématiques, dont le diagnostic microbiologique et la résistance aux antibiotiques, l'exploration des hémopathies, la toxicologie et l'évolution des pratiques chirurgicales.

Des ateliers seront également consacrés à l'échocardiographie Doppler, à l'échographie précoce des grossesses à haut risque, aux techniques de suture et à la prise en charge du pied diabétique.

Les démonstrations technologiques viendront compléter ce dispositif en permettant aux participants d'échanger directement avec les équipes techniques et d'approfondir leur connaissance des équipements présentés.

À travers cette programmation, ImLabOp ambitionne de rapprocher les avancées technologiques des réalités du terrain. Pour Yasmine Chaouche, l'enjeu est de permettre aux professionnels de confronter leurs pratiques, d'actualiser leurs connaissances et d'acquérir des compétences directement mobilisables dans leur activité quotidienne.

Lynda Louifi

SANTÉ MENTALE

Plaidoyer pour une formation renforcée des psychologues

LA FORMATION continue, le renforcement des stages cliniques et la participation aux politiques publiques figurent parmi les priorités défendues par le Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY) pour améliorer la prise en charge en santé mentale. L'organisation plaide pour un programme spécifique destiné aux psychologues praticiens.

La formation des praticiens constitue la pierre angulaire de toute stratégie efficace en santé mentale. C'est le rappel adressé par le Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), dans un communiqué rendu public avant-hier, suite à la réunion d'évaluation du Plan national de santé mentale, tenue le 13 octobre dernier au siège du ministère de la Santé, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale. Tout en saluant le renforcement des compétences des médecins généralistes et des infirmiers, le syndicat regrette l'absence d'un volet explicitement dédié aux psychologues dans les mesures annoncées.

Pour le SNAPSY, l'enjeu réside dans la complémentarité des rôles. Si la formation des médecins généralistes est indispensable au repérage précoce des troubles et à l'orientation des patients, elle ne saurait se substituer à la prise en charge spécialisée assurée par les psychiatres et les psychologues dans les cas complexes.

Le syndicat souligne également le rôle essentiel des infirmiers dans le suivi des patients, la sensibilisation, la surveillance de l'observance thérapeutique et la détection des changements de l'état psychologique. Il estime cependant que le développement des compétences de ces deux catégories professionnelles doit aller de pair avec celui des psychologues, dont les missions couvrent l'évaluation psychologique, l'examen clinique, l'analyse psychopathologique, les interventions thérapeutiques, la prévention et la réadaptation.

Le SNAPSY considère que l'absence de référence explicite à la formation des psychologues dans les programmes présentés soulève des interrogations sur la définition des besoins et la répartition des moyens consacrés au développement des compétences. Il plaide ainsi pour l'intégration d'un programme spécifique à cette catégorie dans la mise en œuvre du Plan national de santé mentale.

Cette revendication intervient alors que des critiques sont parfois formulées à l'égard du niveau de formation des psychologues, notamment en psychopathologie. Le syndicat reconnaît la nécessité d'examiner les éventuelles insuffisances théoriques et pratiques, mais refuse que celles-ci conduisent à une remise en cause globale de la profession.

Selon lui, les lacunes éventuelles doivent être traitées par des mesures concrètes, plutôt que par des jugements généraux. La qualité de la formation suppose notamment un meilleur équilibre entre les enseignements universitaires et la pratique clinique, un encadrement régulier par des professionnels qualifiés et un accès équitable à la formation continue dans l'ensemble des wilayas.

Cette démarche requiert, selon l'organisation, une synergie renforcée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de l'actualisation des programmes universitaires et le ministère de la Santé, responsable de l'accueil en stage hospitalier, de l'encadrement clinique et de la formation continue à travers l'ensemble des wilayas.

Le syndicat demande également à être pleinement associé aux commissions chargées de concevoir et d'évaluer la stratégie nationale. Au-delà du nombre de professionnels formés, le syndicat insiste sur la nécessité de mesurer les résultats réels des programmes. Il cite notamment l'initiative EQUIP, développée par l'Organisation mondiale de la santé en collaboration avec l'Unicef, qui propose des outils destinés à renforcer la formation des intervenants en soutien psychologique et évaluer leurs compétences.

Cette approche, selon le SNAPSY, rappelle qu'une politique de formation ne peut être évaluée uniquement à travers le nombre de participants ou de sessions organisées. Elle doit également permettre de vérifier les compétences acquises et la capacité des professionnels à assurer des interventions adaptées, sûres et efficaces.

Le syndicat préconise ainsi des stages structurés dans les services hospitaliers, les structures de santé mentale, les services de pédopsychiatrie et les centres de prise en charge des addictions. Il recommande également l'organisation régulière de formations spécialisées, de discussions de cas cliniques et d'évaluations périodiques des compétences.

Pour le syndicat, l'amélioration de la prise en charge en santé mentale passe par la complémentarité des métiers, la clarification des responsabilités et l'investissement dans les compétences de chaque professionnel.

L'objectif, insiste-t-il, n'est pas d'opposer les différentes catégories professionnelles ni de substituer une spécialité à une autre, mais de construire des équipes pluridisciplinaires capables d'assurer aux patients une prise en charge adaptée à leurs besoins.

Lynda L.

AFIN DE DISCUTER DU RÈGLEMENT DU CONFLIT EN UKRAINE

Vladimir Poutine reçoit Steve Witkoff à Saint-Pétersbourg

Vladimir Poutine a reçu, le 21 octobre, l'émissaire américain Steve Witkoff au palais Constantin, à Saint-Pétersbourg. Le président russe a remercié le président américain Donald Trump pour l'attention qu'il porte au règlement du conflit en Ukraine et s'est renseigné sur les résultats des négociations qui se sont tenues la veille en Norvège.

Au lendemain des discussions d'Oslo, l'émissaire américain Steve Witkoff s'est rendu à Saint-Pétersbourg le 21 octobre. Il y avait rencontré Volodymyr Zelensky, le président finlandais Alexander Stubb et le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Støre. L'entretien avec le président russe Vladimir Poutine s'est tenu au palais Constantin, en présence de son conseiller Iouri Ouchakov et de son représentant spécial pour la coopération économique internationale Kirill Dmitriev. Jared Kushner, autre négociateur américain, n'a pas fait le déplacement en raison d'une maladie. Il avait déjà participé à distance aux consultations d'Oslo. Selon l'agence TASS, sa participation par visioconférence à la rencontre de Saint-Pétersbourg était aussi envisagée. Poutine remercie Trump pour l'attention qu'il porte au règlement de la crise en Ukraine Dans ses premiers propos, Poutine est revenu sur son récent échange téléphonique avec le président américain Donald Trump et l'a remercié pour l'attention qu'il porte au règlement du conflit en Ukraine. Il a rappelé que son homologue avait insisté sur la nécessité de mettre fin aux pertes humaines. Le président russe a aussi évoqué la reprise des relations économiques entre les deux pays. « Les deux parties auraient tout intérêt à discuter des questions liées à nos projets de rétablissement des relations bilatérales et des contacts russo-américains, notamment dans le domaine de la coopération économique », a-t-il déclaré. Poutine a ensuite demandé à Witkoff de lui présenter les résultats des consultations menées la veille à Oslo. Plus tôt dans la matinée, le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov avait rappelé qu'un accord nécessitait aussi une décision des autorités ukrainiennes. Interrogé par l'agence Interfax sur la possibilité d'un règlement sans Zelensky, il avait précisé : « Il est impossible de régler totalement le conflit ukrainien sans la participation de quelqu'un venant de Kiev. Il faut donc que quelqu'un, là-bas, prenne une décision responsable. C'est indispensable.



» Pour sa part, l'émissaire américain a qualifié de productives les discussions menées en Norvège. Devant Poutine, il a assuré que des progrès avaient été réalisés et que les participants disposaient désormais de bases permettant d'envisager une cessation des hostilités en Ukraine. Espoir pour les négociations trilatérales L'envoyé de Donald Trump n'est pas arrivé les mains vides. Il a indiqué avoir apporté des documents présentant différentes approches du règlement du conflit en Ukraine, à la suite des discussions tenues le 20 octobre en Norvège. Witkoff a aussi exprimé l'espoir que Vladimir Poutine envisage de relancer les négociations trilatérales entre la Russie, les États-Unis et l'Ukraine. Ces rencontres permettraient notamment d'aborder les questions techniques liées à un éventuel accord. L'émissaire américain a par ailleurs remercié Moscou pour la libération de Stephen Hubbard, un Américain condamné en Russie pour mercenariat en Ukraine. Le président russe lui a précisé que Hubbard se trouvait déjà à l'aéroport de Poulkovo, à Saint-Pétersbourg. Parallèlement, Donald Trump a publié un message sur Truth Social confirmant que les États-Unis n'avaient rien accordé en échange de la libération de l'Américain. « Les États-Unis, par respect pour le président Trump, n'étaient pas tenus d'offrir quoi que ce soit en retour – une situation sans précédent pour la Russie. Cette libération n'a nécessité aucun échange », a-t-il écrit. Le président américain a en outre reproché à l'administration Biden de ne pas être parvenue à le faire libérer malgré des négociations avec le Kremlin. Diesel et coopération économique Abordant les relations avec les États-Unis, le président russe a confirmé que Moscou était prêt à discuter de nouveaux projets économiques avec Washington. La Russie pourrait par exemple augmenter ses livraisons d'engrais sur le marché américain. Poutine a aussi souligné que l'accord sur le diesel avait entraîné une baisse des prix de 5 à 6 % sur les marchés mondiaux. « Le premier pétrolier, d'une capacité de 40 000 tonnes [de diesel], partira dans deux ou trois jours. D'autres suivront immédiatement », a annoncé Vladimir Poutine lors de la rencontre. Steve Witkoff l'a remercié au nom de Donald Trump pour la livraison de diesel. L'émissaire américain a évoqué les perspectives de développement des relations économiques entre les deux pays après la fin du conflit en Ukraine. La situation au Moyen-Orient aussi abordée lors des discussions Poutine a aussi souhaité connaître l'analyse de Washington sur la situation au Moyen-Orient, notamment autour de l'Iran. Il a rappelé les liens de longue date entre Moscou et Téhéran et proposé l'aide de son pays pour parvenir à une solution. « Nous entretenons des relations de confiance particulières avec l'Iran car elles se sont construites pendant des décennies. Si nous pouvons contribuer à résoudre cette crise, nous le ferons avec plaisir », a déclaré Poutine. Le président russe a enfin indiqué qu'il comptait aborder avec l'émissaire américain la possibilité d'une prochaine rencontre avec Donald Trump en Chine.

R. I.

CISJORDANIE

Plus de 300 attaques de colons sionistes contre les agriculteurs depuis début octobre

LES AGRESSIONS de colons contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée se sont fortement intensifiées à l'occasion de la récolte des olives, déplore le ministère palestinien de l'agriculture qui a recensé plus de 300 attaques depuis début octobre, soit une moyenne de 15 par jour.

Cette semaine encore, la violence coloniale sioniste s'est abattue sur les Palestiniens de Cisjordanie occupée, particulièrement exacerbée à l'approche des élections législatives sionistes.

Bernard Baudoux, 78 ans, maire d'une ville française, faisait partie d'une délégation diplomatique européenne aux côtés, entre autres, d'élus belges et polonais venue observer la récolte des olives. Il a été roué de coups par des colons sionistes dans la localité de Taybeh, à proximité de Ramallah.

Cette agression est survenue le lendemain d'une autre attaque à Abu Falah, au nord-est de Ramallah, où environ 80 colons masqués et armés de gourdins se sont rués sur des Palestiniens qui cueillaient des olives.

Au cours de cette attaque, la journaliste du Washington Post Heidi Levine, âgée de 63 ans, est tombée et a été rouée de coups pendant plus de 10 minutes par des colons. Elle a eu des côtes cassées et a dû subir une opération à la main, tandis que son appareil photo, son téléphone et son passeport ont été volés.

Derrière cette violence des colons sionistes se poursuit celle de l'armée de l'occupation et de la dépossession progressive des Palestiniens de leurs terres, de leurs biens et de leur liberté.

Dans un rapport publié récemment, le ministère palestinien de l'agriculture estime à 1,9 million de dollars le montant des dommages causés en une seule semaine par les attaques des colons. Entre le 8 et le 15 octobre, ce sont 3.522 arbres fruitiers dont 2.667 oliviers qui ont été endommagés, avec des dégâts qui vont de l'abattage à l'arrachage en passant par l'incendie d'arbres, sans compter le vol et la confiscation des olives, ainsi que la destruction d'installations agricoles et de réseaux d'irrigation. Le rapport du ministère ajoute que les colons ont volé 8.612 kilogrammes d'olives, soit environ 8,6 tonnes. Ces pertes auront des répercussions sur l'économie palestinienne, quand la récolte des olives constitue une source principale de revenus et d'emploi dans les villages palestiniens, subvenant entièrement ou partiellement aux besoins de dizaines de milliers de familles.

Au-delà des arbres et des fruits perdus, ce sont les revenus des familles ainsi que les activités liées à la récolte, au pressage et au commerce qui sont touchés.

Le ministère souligne que la semaine précédente avait été marquée par des pertes encore plus importantes : son rapport portant sur la période du 1er au 8 octobre fait état de pertes directes d'environ 3.678.000 dollars et de dégâts causés à 3.192 oliviers dans sept gouvernorats. **R. I.**

CEUTA

11 militaires blessés dans des affrontements avec des migrants marocains

AU MOINS onze militaires espagnols ont été blessés dans des affrontements avec des migrants marocains dans l'enclave espagnole de Ceuta, où l'armée a été déployée pour renforcer la surveillance frontalière à la suite de l'entrée massive de migrants marocains, a rapporté mercredi le quotidien espagnol El Pais.

Selon des sources du ministère espagnol de la Défense citées par le journal, les incidents se sont produits depuis le déploiement des militaires dans le cadre d'une mission de surveillance, de dissuasion et d'appui aux forces de sécurité, après l'entrée massive de plus de 70.000 migrants par le poste-frontière de Tarajal, les 30 et 31 juillet derniers.

La majorité des incidents sont survenus lors de bousculades et de poursuites, tandis que certains ont été marqués par des jets de pierres contre les militaires déployés dans différents secteurs de l'enclave.

Fin août, une attaque contre une patrouille dans le secteur de Benzu avait fait quatre militaires blessés et conduit à l'arrestation d'une douzaine de migrants marocains, a rappelé le quotidien espagnol.

D'après El Pais, l'armée espagnole a également déposé une dizaine de plaintes contre des migrants marocains accusés d'avoir agressé des militaires, ainsi que contre des civils soupçonnés d'avoir incité à la violence contre les forces armées.

Quelque 4.100 militaires étaient déployés à Ceuta en septembre, selon les chiffres communiqués au Parlement par la ministre espagnole de la Défense, Margarita Robles, qui a annoncé une visite dans l'enclave en novembre pour décorer certains des soldats mobilisés. **R. I.**

DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

Tlemcen lance une campagne de sensibilisation

SOUS LE SLOGAN « Le dépistage précoce du cancer du sein est un geste de santé qui peut sauver votre vie », une campagne de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein a été lancée récemment par l'agence de Tlemcen de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), au profit des femmes salariées. C'est ce qu'a fait savoir, hier, cet organisme.

A ce propos, la même source a précisé que cette campagne, qui se déroule du 19 au 29 octobre courant. Elle cible les femmes assurées sociales afin de les informer sur les moyens de prévention et les facteurs de risque, de les inciter à effectuer régulièrement des examens médicaux et à consulter des spécialistes. Cette initiative vise à augmenter les chances de réussite des traitements et à réduire les complications liées à la maladie.

La campagne prévoit également des actions de sensibilisation au niveau de l'ensemble des centres relevant de l'agence de wilaya de la CNAS, ainsi qu'au centre régional d'imagerie médicale de Maghnia. Un bureau mobile a également été mobilisé pour sillonner les différentes communes de la wilaya et élargir la portée de la sensibilisation, notamment au profit des femmes assurées sociales qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'aux centres concernés.

Cette initiative vise à sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et à promouvoir une culture de la prévention et des examens médicaux réguliers, contribuant ainsi à préserver leur santé et à les encourager à accorder davantage d'importance au dépistage, considéré comme une étape essentielle dans la lutte contre cette maladie.

R. R.

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME RURALE

Hommage aux femmes productrices d'In-Salah

À L'OCCASION de la Journée mondiale de la femme rurale, une exposition mettant en valeur les compétences, les produits et les savoir-faire des femmes rurales productrices a été organisée mardi à In-Salah, afin de souligner leur contribution au développement économique local et à la préservation du patrimoine traditionnel.

La manifestation s'est déroulée mardi, à la place du 1er novembre, au centre-ville, avec la participation de femmes rurales actives dans les domaines de l'agriculture, l'artisanat, les métiers traditionnels ainsi que diverses activités sociales.

Organisée sous la supervision de la direction des services agricoles, en coordination avec les partenaires du secteur agricole et les partenaires sociaux, cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la valorisation de la contribution de la femme rurale productrice au développement local et vise à mettre en lumière leur rôle dans le soutien à l'activité économique et la préservation du patrimoine traditionnel.

L'exposition a permis aux femmes rurales d'exposer leurs produits et de mettre en valeur leurs compétences dans diverses activités productives et artisanales, ainsi que leur contribution à la valorisation des ressources locales et à la préservation des métiers traditionnels, ainsi que leur capacité à s'adapter aux mutations socioéconomiques. Elle a constitué aussi une opportunité de mettre en avant les efforts déployés face aux difficultés auxquelles elles sont confrontées dans l'exercice de leurs activités, notamment en préservant leurs métiers et leurs sources de revenus et en contribuant à la dynamisation de la vie économique et sociale locale. **R. R.**

SORCELLERIE ET CHARLATANISME À OUZELLAGUENE/BÉJAÏA

Un septuagénaire condamné à deux ans de prison ferme

Les services de la sûreté de daïra d'Ouzellaguen ont mis fin ces derniers jours aux agissements d'un faux guérisseur. « Agé de 75 ans, cet individu a été interpellé en flagrant délit à son domicile, transformé en cabinet clandestin pour y exercer des pratiques de sorcellerie et de charlatanisme », indique la cellule de communication de la sureté de wilaya.



L'affaire a éclaté grâce à des informations parvenues aux forces de l'ordre, signalant qu'un septuagénaire exploitait son habitation située dans un quartier résidentiel de la ville. Selon la même source, « Le mis en cause y recevait des victimes de tous âges et des deux sexes, profitant souvent de la vulnérabilité de certaines couches de la société.

Pour les piéger, il prétendait détenir des dons surnaturels lui permettant de guérir des maladies incurables, défaire les sorts et la sorcellerie et apporter la chance dans les affaires et le mariage. En contrepartie de ces prétendus services, il réclamait d'importantes sommes d'argent, s'appuyant sur des talismans, des symboles, des écrits et divers accessoires exposés sur place.

Ces agissements répétés avaient fini par susciter un vif mécontentement et un sentiment d'insécurité parmi les riverains et les habitants du quartier. Face à la gravité des signalements, une enquête minutieuse a été ouverte, incluant la surveillance discrète des déplacements du suspect. Muni d'un mandat de perquisition délivré par les autorités judiciaires compétentes, la police a fait irruption au domicile.

Les agents ont surpris le septuagénaire en plein rituel, en compagnie directe de l'un de ses clients. La perquisition a permis de saisir l'ensemble des outils, accessoires et écrits ésotériques utilisés pour tromper la vigilance des victimes. A l'issue de l'enquête, un dossier pénal a été établi à l'encontre du suspect pour l'infraction de pratique de la sorcellerie et du charlatanisme. Présenté devant les autorités judiciaires compétentes dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate, le septuagénaire a écopé d'une peine de deux ans de prison ferme, assortie d'une amende de 20 millions de centimes. Il a été écroué immédiatement à l'issue de l'audience.

N. Bensalem.

CAMPAGNE DE MAÏSICULTURE À EL-MENIAA

Evaluation du développement de la filière

LES SERVICES agricoles de la wilaya d'El-Meniaa organisent des sorties aux exploitations agricoles de la région pour évaluer le cycle de développement de la maïsiculture en grain, en prévision de la prochaine campagne de récolte. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction locale des services agricoles (DSA).

Ces sorties s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement technique continu des maïsiculteurs, pour faire un état des lieux sur les superficies ensemencées, et du respect de l'itinéraire technique, en sus de la vulgarisation des techniques d'irrigation, notamment en phase de croissance, pour la protection de la santé végétale et l'amélioration de la production.

La vulgarisation des techniques d'utilisation des intrants agricoles, des produits phytosanitaires et des alternatifs biologiques appropriés, le respect des recommandations techniques en vigueur en vue de prévenir les maladies et parasites susceptibles d'affecter la production, ainsi que la réalisation d'un produit rentable de qualité, sont au cœur de ces sorties de terrain.

Ces dernières permettront d'accompagner les agriculteurs, à travers notamment l'apport de solution à d'éventuelles contraintes rencontrées durant la saison agricole, ce qui leur facilitera l'adoption de pratiques appropriées pour la préservation des récoltes.

Une superficie de 5.000 hectares irrigués sous-pivots est emblavée en maïs en grain, cette saison, à travers différentes exploitations agricoles de la wilaya, avec la perspective d'étendre ce genre de cultures et son développement, conformément à la stratégie de l'Etat portant amélioration de la production agricole nationale. La maïsiculture en grain revêt une importance stratégique au regard de son exploitation dans la fabrication d'aliments de bétail, destinés à l'aviculture également, et sa contribution à la réduction de l'importation et le renforcement de la sécurité alimentaire nationale.

La récolte prévisionnelle de cette saison devrait contribuer au renforcement des potentialités agricoles de la wilaya en termes de développement des grandes cultures, au regard des moyens et des capacités mobilisés par les exploitations agricoles de la région.

R. R.

MAHDI BOUKHALFA SIGNE UN NOUVEL HOMMAGE AU QUARTIER

Bab El Oued, une histoire de vies, de souvenirs et de cicatrices

Avec « Bab El Oued, le Temps des Cicatrices », publié aux éditions Hibr, le journaliste et auteur Mahdi Boukhalfa consacre un nouvel ouvrage à l'un des quartiers les plus populaires d'Alger. Figures emblématiques, souvenirs de voisinage, lieux de mémoire et épreuves collectives y sont retracés à travers l'histoire d'un quartier qui a traversé le temps sans perdre son identité.

Bab El Oued n'est pas seulement un quartier d'Alger. C'est une mémoire vivante, faite de visages, de rues, d'immeubles, d'écoles et de souvenirs que le temps n'efface pas complètement. C'est cette histoire, à la fois populaire et singulière, que Mahdi Boukhalfa explore dans son nouvel opus.

Après « La Cantera, Il était une fois Bab El Oued », publié aux éditions Al Qobya, l'auteur revient à travers les pages de cette nouvelle publication sur ce territoire auquel il reste profondément attaché. Dans ce deuxième volume, il poursuit son travail de mémoire en donnant une place particulière aux personnalités qui ont marqué la vie du quartier, mais aussi aux anonymes dont les histoires composent son identité.

Le lecteur retrouve ainsi des figures comme le footballeur Djamel Keddou et le chanteur chaâbi Amar Ezzahi, dont les parcours restent associés à l'histoire populaire d'Alger.

L'ouvrage s'intéresse également aux établissements scolaires qui ont formé plusieurs générations, notamment le CEM Lelièvre, les lycées Okba et l'Émir-Abdelkader, ainsi que le lycée Frantz-Fanon pour filles. Autant de lieux qui dépassent leur fonction première pour devenir des repères dans la mémoire collective.

Car Bab El Oued, c'est aussi une manière de vivre ensemble, presque une grande famille. L'auteur évoque une époque où les voisins partageaient les repas, échangeaient des plats entre deux portes et se retrouvaient au cinéma ou sur le front de mer pendant les soirées estivales. Ces scènes du quotidien racontent une proximité humaine qui a longtemps constitué l'une des principales richesses du quartier. Elles rappellent aussi que l'histoire d'une ville ne se résume pas à ses monuments ou à ses grandes figures, mais se construit dans les gestes simples de ses habitants.



L'AUTEUR REMONTE LE FIL DE LA MÉMOIRE

Mahdi Boukhalfa remonte aux origines du quartier, au XIXe siècle, à partir d'un Alger encore contenu dans ses remparts pour décortiquer son identité. L'extrait consacré à cette période décrit les espaces situés au-delà de la Casbah, entre terrains abandonnés, cours d'eau et carrières. C'est dans cet environnement que se développe progressivement Bab El Oued, dont le nom renvoie à la porte ouvrant sur l'oued qui traversait la zone. Le secteur de la Cantera, lié à l'exploitation de la pierre utilisée dans les constructions de la ville et du port, constitue l'un des premiers noyaux de cette histoire urbaine.

EN feuilletant ses pages, le lecteur découvrira qu'il s'agit d'un espace de brassage méditerranéen, façonné par des populations venues d'horizons différents. Cette diversité a contribué à forger une identité singulière, nourrie par les rencontres, les échanges et les trajectoires individuelles.

Mahdi Boukhalfa rappelle également le rayonnement intellectuel et culturel de Bab El Oued, associé à des artistes, des hommes de lettres, des scientifiques et des personnalités de premier plan. Le quartier a notamment vu passer sur ses bancs d'école, outre l'auteur, des figures comme Mouloud Mammeri, Albert Camus, Dalil Boubakeur et Roger Hanin.

Mais ce retour sur le passé ne relève pas de la seule nostalgie. Le titre de l'ouvrage annonce aussi les blessures qui ont marqué le quartier. Les inondations meurtrières de novembre 2001 demeurent l'une des tragédies les plus douloureuses de son histoire récente. À ces épreuves s'ajoutent les départs, les transformations urbaines et les périodes de délaissement qui ont fragilisé son cadre de vie et nourri les inquiétudes de ses habitants.

Bab El Oued poursuit néanmoins son chemin. La restauration de certains immeubles, la rénovation du marché des Trois Horloges en 2024 et les perspectives liées à l'arrivée du métro témoignent des évolutions en cours, même si le quartier attend encore une véritable régénération urbaine.

A travers ses récits Mahdi Boukhalfa rassemble ainsi des fragments d'histoire et des souvenirs personnels pour raconter bien davantage qu'un quartier. Il restitue la mémoire d'une communauté, ses solidarités, ses épreuves et son attachement à des lieux qui continuent de donner un sens à son quotidien. Car derrière les cicatrices, Bab El Oued demeure avant tout une histoire humaine, portée par ceux qui y ont vécu, ceux qui y vivent encore et ceux qui en gardent le souvenir.

A. B.

« Bab El Oued, Le Temps des Cicatrices » de Mahdi Boukhalfa, aux Editions Hibr

PATRIMOINE DU TASSILI N'AJJER

Coup d'envoi du premier Festival international algérien de l'art rupestre

DJANET a accueilli, mardi soir, les festivités du coup d'envoi de la première édition du Festival international algérien de l'art rupestre, prévu du 20 au 24 octobre, sous le haut patronage du président de la République.

Une parade des troupes folkloriques locales et un spectacle artistique intitulé «Empreintes» ont mis en lumière la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel du Tassili n'Ajjer.

Présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la manifestation réunit des experts, des chercheurs et des artistes algériens et étrangers autour de la connaissance, de la préservation et de la valorisation de l'art rupestre.

Le programme prévoit entre autres une rencontre internationale consacrée à la gestion et à la conservation de cet héritage, avec pour objectif de renforcer les échanges scientifiques et de promouvoir le patrimoine rupestre algérien à l'échelle internationale.

La première partie de cette soirée artistique a été ainsi marquée par la parade, au centre-ville de Djanet, en présence d'un public nombreux et de touristes étrangers.

A cette occasion, les anciens travailleurs de l'Office national du Parc culturel du Tassili n'Ajjer (ONPCTA) ont été honorés.

La deuxième partie de la soirée a été marquée par un spectacle artistique, intitulé «Empreintes», organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) au siège du Parc culturel du Tassili n'Ajjer.

Conçu selon une approche artistique moderne, ce spectacle a intégré des projections lumineuses inspirées du patrimoine culturel local, illustrant la diversité des expressions culturelles et artistiques de la région.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Bendouda a précisé que l'accueil par la wilaya de Djanet du premier Festival international algérien de l'art rupestre, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue «un grand événement international et un moment charnière ouvrant une nouvelle perspective pour la ville séculaire de Djanet, qui mérite davantage de manifestations artistiques, culturelles et scientifiques».

La ministre a indiqué que la journée de mercredi sera marquée par la tenue de la deuxième Rencontre internationale sur la gestion et la conservation de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer, soulignant que les sessions scientifiques organisées dans le cadre de ce festival «permettront aux experts et spécialistes du domaine d'échanger leurs expériences et leurs savoir-faire dans la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine rupestre».

De son côté, le wali de Djanet a souhaité la bienvenue aux participants et aux invités de ce festival international, estimant que cette manifestation est «bien plus qu'un simple événement culturel, mais un rendez-vous avec l'histoire et une fenêtre ouverte sur les trésors de la civilisation algérienne», ainsi qu'une «occasion pour mettre en lumière les valeurs profondes de l'art préhistorique et de faire connaître l'art rupestre dont regorge l'Algérie en général et la région du Tassili n'Ajjer en particulier».

Pour sa part, le Commissaire du festival, Abdallah Bougandoura, a souligné que Djanet, qui accueille la première édition du Festival international algérien de l'art rupestre, est une «cité millénaire dont les gravures et peintures rupestres sont les témoins intemporels de la profondeur de la civilisation humaine et de l'authenticité de la terre d'Algérie».

L'intervenant a ajouté que «l'organisation de ce festival sous le haut patronage du président de la République confère à cette manifestation une dimension nationale et internationale particulière et témoigne de l'intérêt porté par Monsieur le président à la préservation du patrimoine culturel, à sa promotion et à sa valorisation, en tant que richesse civilisationnelle commune et vecteur de paix et de dialogue entre les peuples».

Cet événement entend «offrir aux chercheurs, aux experts, aux artistes et aux passionnés du patrimoine, d'Algérie et de différents pays, un espace leur permettant de contribuer à faire connaître cet héritage, à le protéger et à le valoriser», a-t-il dit.

Des experts et des chercheurs algériens et étrangers prennent part aux activités de ce premier Festival international algérien de l'art rupestre, organisé par le ministère de la Culture et des Arts.

A. B. / Agence

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications - Bordj Badji Mokhtar
Adresse : Cité Nouvelle Bordj Badji Mokhtar

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES AT/DOT/BBM/SDFS/DAL/N°001/2026

La Direction Opérationnelles des Télécommunications - Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Travaux de Construction De Centres Techniques** sur **trois (03)** lots comme suit :

LOT N°	DESIGNATION	ADRESSE	LOCALISATION
LOT 01	Construction CMSO BBM	CITE NOUVELLE BORDJ BADJI MOKHTAR	21°19'49.21"N / 0°57'19.71"E
LOT 02	Construction CMP BBM	CITE NOUVELLE BORDJ BADJI MOKHTAR	21°19'49.77"N / 0°57'19.51"E
LOT 03	Construction centre CEE BBM	CITE NOUVELLE BORDJ BADJI MOKHTAR	21°19'50.32"N / 0°57'19.51"E

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné uniquement aux **entreprises de travaux de bâtiment tous corps d'état 109201 (catégorie 03 ou plus, activité principale bâtiment**, ayant réalisé un projet dans le domaine du bâtiment objet du présent cahier des charges, appuyé par **un procès-verbal de réception définitive, une attestation de bonne exécution ou tout autre document administratif probant dont le contenu atteste explicitement de la bonne exécution des travaux**, dans la limite des **dix (10) dernières années** à compter de l'année d'ouverture des plis, délivré par un **organisme public**.
NB :
Les documents d'éligibilité cités ont un caractère impératif et doivent obligatoirement être joints aux offres proposées par les soumissionnaires, et ne feront pas objet de complément de dossier.
La référence professionnelle qui sert à l'éligibilité ne sera pas prise en compte dans l'évaluation.
La structure contractante se réserve le droit de vérifier les capacités et les références des soumissionnaires par tout moyen légal.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications - Bordj Badji Mokhtar
Département Achats et Logistique
Adresse : Cité Nouvelle Bordj Badji Mokhtar

Contre le paiement, auprès du compte CCP d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte CCP : **Compte en dinars N° 00799999000038177272**

Présentation des offres :
Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparée et fermée, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES : AT/DOT/BBM/SDFS/DAL/N°001/2026
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRES TECHNIQUES
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications - Bordj Badji Mokhtar
Département Achats et Logistique
Adresse : Cité Nouvelle Bordj Badji Mokhtar

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La durée accordée pour la préparation des offres est de **vingt un (21) jours calendaires** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale, sur le site web : www.safqatic.dz et sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (**BOMOP**) www.bomop.anep.dz.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2616035323**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT DE NETTOIEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES - NETCOM-
NIF : 000116001478598
Département des marchés
Tél/Fax : 028.13.00.80

Avis de Vente N°04 / NETCOM /DM /DFC / 2026 (après l'infructuosité des lots 02 et 04 dans lavis de vente N°03/2026)

L'Établissement de Nettoiement et de Collecte des Ordures Ménagères NETCOM lance l'avis N° 04 de Vente portant sur :

La Mise En Vente Au Plus Offrant

- ✓ *Lot N°02 : Les Huiles Usagées.*
- ✓ *Lot N°04 : Verre.*

Les Soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou les deux lots et peuvent être retenus pour un ou les deux lots.

Les Entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le dossier administratif et technique au niveau de :

L'établissement NETCOM, Département des marchés
Quai N°12 les voutes de la pêcherie
Casbah-Alger.

- ✓ L'offre doit contenir les documents suivants :

Dossier administratif et technique :

- Registre de commerce électronique ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF.
- Agrément pour lot: N° 02 (*Un agrément valide pour la collecte et le transport des produits spécioux et dangereux*)
- Engagement relatif à la prise en charge de la pesée (selon le model en Annexe)
- Engagement relatif au délai d'enlèvement des matières (selon le model en Annexe)
- Engagement relatif au délai de règlement des factures reçues (selon le model en Annexe)
- Bordereau des prix unitaires dument rempli et signé par le soumissionnaire (voir article 11 page 10)
- Le présent Cahier des charges, signé, daté et cacheté, portant la mention manuscrite « Lu et approuvé par l'acheteur » à la page (page 12) ;

L'offre doit être présentée sous pli fermé et ; Celle-ci doit être anonyme et portants obligatoirement la mention :
Soumission Relative à : Avis de Vente N°04 / NETCOM /DM /DFC / 2026 (après l'infructuosité des lots 02 et 04 dans l'avis de vente N°03/2026) portant sur :
La Mise En Vente Au Plus Offrant
✓ Lot N°02 : Les Huiles Usagées.
✓ Lot N°04 : Verre.
<< À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des offres >>

- La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) Jours, à compter de la 1ère parution du présent avis, dans la presse.
- Les offres doivent être déposées au niveau de l'établissement NET COM, Département des marchés à l'adresse sus indiquée,
- le jour de dépôt des offres corresponde au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12H00 heure limite.
- L'ouverture des plis aura le même jour à 13:00H.
- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, il est reporte au jour ouvrable suivant.
- Les candidats et soumissionnaires sont invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2616035208**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DAÏRA D'AKBOU
COMMUNE D'AKBOU

NIF N° : 096770623914280 9

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du Décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 , portant réglementation des marches publics, le président de l'assemblée populaire communale d'Akbou informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°26/2026 relatif ;

Rénovation réseau d'assainissement Cité Mitidji Guendouza , (Programme : N°32/2026), paru sur les quotidiens : «أخبار الوطن » et «le jeune indépendant» le 23/09/2026, sur la presse électronique agrée « EL HIRAK ALIKHBARI » et « ALGERIE 54» du 23/09/2026 et « BOMOP » en Arabe et en français, qu'à l'issue de l'évaluation de l'offre financière et technique, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

N°	Désignation de l'entreprise	NIF	Montant	Délai de réalisation	Note technique	Obs.
	Entreprise d'études et Réalisation toutes Branches du BTPH BELMEHDI Salah	170062500162177	28 338 660,00 DA	Six (06) Mois	46/60	Offre pré qualifiée techniquement et moins disante

Conformément a l'article 56 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les réglés générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Akbou, dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens cités ci-dessus ou la presse électronique agrées. Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant, sont aussi invités les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, à se rapprocher du service contractant, au plus tard 03 jours à compter du 1er jour de la publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2616035332**

cosider Travaux Publics كوسيدار

NIF : 099916000936842

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°194/2026

La société COSIDER TRAVAUX PUBLICS lance un avis d'Appel d'Offres National restreint pour la fourniture du matériel ci-après :

- **Lot N°01 : Huit (08) tracteur routier 4x2.**
- **Lot N°02 : Dix (10) tracteur routier 6x4.**

Le présent appel d'offres s'adresse aux constructeurs et/ou distributeurs spécialisés dans le domaine, assurant le service après-vente.
Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peuvent attributaires d'un ou plusieurs lots.
Le soumissionnaire devra joindre dans son offre une caution de soumission d'un montant supérieur ou égal à 1% du montant de l'offre.

Les Entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement de **Vingt Cinq Mille dinars (25 000,00 DA),** à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammedia – Alger

Les offres constituées de tous les documents exigés par le présent cahier des charges, devront être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes fermées et portant identification du soumissionnaire, ainsi que la mention correspondante **"Offre technique"** ou **"Offre financière"**, selon le cas. Ces deux enveloppes doivent être insérées dans une troisième enveloppe qui devra être obligatoirement fermée, anonyme et ne porter que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°194/2026
« La fourniture de matériels, LOT N° : »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMEDIA – ALGER

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **trente (30) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP ou la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **Cent vingt (120) jours** après la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2616103884**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de la Formation Continue

AVIS RECTIFICATIF

Relatif à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales B.D.I N° 01/UFC/2026

L'Université de la Formation Continue (UFC) informe l'ensemble des opérateurs économiques, des architectes et des bureaux d'études concernés que l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales B.D.I N° 01/UFC/2026, relatif aux travaux de réaménagement, de réhabilitation et de mise à niveau de trente (30) centres de l'Université de la Formation Continue (UFC), répartis à travers plusieurs wilayas du territoire national, a fait l'objet d'une rectification concernant l'objet de la demande d'offres.

En conséquence, l'objet de l'avis susmentionné est modifié comme suit :

" Étude et suivi de la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement des structures de trente (30) centres de formation au profit de l'Université de la Formation Continue (UFC) (première tranche)" , répartis à travers plusieurs wilayas du territoire national.

Toutes les autres conditions et dispositions figurant dans l'avis initial demeurent inchangées.

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2616035038**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la jeunesse

Institut National de Formation Supérieure
Des Cadres de la Jeunesse -MADANI SOUAHI-
Tixeraine - BIR MOURAD RAIS -ALGER

Réf : 888 /SG/2026

Avis de recrutement

L'institut National de Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse Madani Souahi –Tixeraine- Alger recrute pour ces besoins selon les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Nombre de postes	Conditions
Psychologue clinicien de santé publique	Concours sur titre	01	Parmi les candidats titulaires d'une licence en psychologue, Option clinique ou d'un titre reconnu équivalent.

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation ;
- Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.

Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leur dossier par l'ensemble des autres documents dont notamment :

- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original;
- Extrait du casier judiciaire, en cours de validité;
- Nationalité ;
- Extrait de l'acte de naissance N° 13;
- Certificats médicaux;
- Deux (02) photos d'identité.

Outre les pièces énumérées ci-dessus les dossiers des candidats admis au concours sur titre doivent comporter, notamment :

- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité;
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant;
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieur en niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant;
- Tout document relatif au travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Une fiche familiale, pour les candidats mariées.

❖ Les dossiers de candidature seront déposés ou envoyés dans un délai de (15) jours ouvrables à partir de la date de la première parution de cette annonce à l'adresse suivante :

Institut National de Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse
– Madani Souahi – Tixeraine. BP N°36 Birkhadem –Alger.

Observation: Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera refusé

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2616035370**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA D'EL BAYADH
(NIF : 001332019001654)

AVIS D 'INFRUCTUOSITE

D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPCITES MINIMALES N°01/2026

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'article n° 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le directeur du logement de la wilaya d'El bayadh informe les soumissiomaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **N°01/2026**, publié le 13/9/2026 dans «**الجزائر**» en langue arabe et dans « **Le jeune indépentant** » en langue française en presse écrite sous le n° ANEP 2631013309, concernant l'opération : **Réhabilitation du parc immobilier de la commune chef lieu de la wilaya d'EL-BAYADH // travaux de peinture des façades en deux lots.**

- Lot N°1: L'axe route d'aflou depuis le round point El-guzlane au round point El wiame (salle des actes des mariage)
- Lot N°2: L'axe Sid El hadj Bahous depuis le round point Ben Adjila à :
 - Intersection avec le boulevard cnep entre le lycée Mohamed Belkhair et le stade Zakaria el Majdoub
 - Round point devant le centre culturel Baki Tahar et école en-Nadjah

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres des deux lots ont été déclarés infhictueux comme mentiomés ci-dessous.(aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges).

Les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres sont invités à se présenter au bureau des marchés de la Direction du logement dans un délai de trois (03) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'infructuosité dans la presse nationale et au BOMOP.

Tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours suivant la première parution de l'avis d'infructuosité dans la presse nationale ou au BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2631015186**

FESTIVAL FIFA (MONDIAL U-15)

l'Algérie débutera son aventure face à l'Argentine

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 15 ans (U-15) connaît désormais son calendrier complet pour la phase de qualification de la toute première Coupe du Monde-Festival FIFA U-15, prévue du 22 au 30 octobre à Bakou, en Azerbaïdjan. Placé dans le groupe B, le Onze national dirigé par le sélectionneur Karim Ziani affrontera cinq adversaires en l'espace de trois jours au complexe sportif Hovsan de Bakou La sélection algérienne se trouve actuellement en stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa avec un groupe composé de 14 joueurs. La première édition de la Coupe du monde U-15 se dispute avec un format de huit joueurs contre 8. Les matchs sont plus courts, composés de deux mi-temps de 20 minutes. L'événement rassemble près de 190 pays répartis en 32 groupes au départ, avec pour objectif de faire jouer un maximum de matchs internationaux aux jeunes (au moins 9 rencontres par équipe au total). Lors de la phase de qualification (Premier tour), les équipes s'affrontent au sein de leur poule sous forme de mini-championnat. Aucune équipe n'est éliminée à la fin de cette phase. Durant la phase de tournoi (Second tour), les nations sont réparties, en fonction des résultats obtenus lors du premier tour, dans 6 niveaux de performance différents (de la catégorie A à F). Un vainqueur est désigné pour chaque catégorie, mais seule l'équipe qui remporte le Niveau A est officiellement sacrée championne du monde U-15.

24 octobre 2026 (06h00) : Algérie – Argentine
25 octobre 2026 (09h45) : Suriname – Algérie
25 octobre 2026 (16h30) : Algérie – Taipei chinois
26 octobre 2026 (08h30) : Malawi – Algérie
26 octobre 2026 (15h15) : Algérie – Oman.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2E TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR)
MCA-ENUGU RANGERS

Mission "remontada" pour le Mouloudia

Le MC Alger accueillera vendredi les Nigérians d'Enugu Rangers au stade Ali-Ammar dit Ali-La-Pointe de Douéra (Alger, 20h00), avec l'ambition de renverser la vapeur et de décrocher son billet pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion du match retour du deuxième tour préliminaire.



Battu lors de la première manche, disputée dimanche dernier au stade MKO-Abiola d'Abeokuta, sur le score de 2 à 0, le triple champion d'Algérie se retrouve dos au mur et devra sortir le grand jeu devant son public pour espérer poursuivre son aventure continentale. Conscients de l'ampleur de la tâche, les "Vert et Rouge" entendent jouer leur va-tout jusqu'au bout afin de combler leur retard de deux buts et d'arracher la qualification pour la phase de groupes pour la troisième fois de suite. Pour y parvenir, les Algérois devront faire preuve d'efficacité offensive, de rigueur défensive et surtout de maîtrise, pour éviter de compromettre leurs chances face à une formation nigériane qui abordera cette seconde manche avec un avantage con fortable et dont l'effectif comprend des joueurs capables de faire la différence. Toutefois, l'histoire entre les deux clubs offre aux Algérois une source d'inspiration de taille. En 1976, le MCA avait déjà réussi à renverser Enugu Rangers en demi-finales de la Coupe d'Afrique des clubs champions, après s'être incliné sur le score de 2 à 0 au Nigeria. Porté par des joueurs emblématiques, à l'image de Benchikh, Bachta et Bachi, le Mouloudia avait signé une retentissante victoire (3-0) au stade olympique du 5-Juillet pour valider son billet pour la finale, avant de remporter le trophée continental aux dépens de Hafia Conakry (Guinée).Plus de cinq décennies après cet exploit, le MCA espère puiser dans ce précédent historique la force nécessaire pour rééditer un tel scénario et poursuivre sa campagne africaine.

Sur le plan de l'effectif, le Mouloudia sera privé du défenseur Oussama Benhaoua, suspendu, et du capitaine Ayoub Abdellaoui, blessé, alors que l'attaquant guinéen Mohamed Saliou Bangoura est incertain. En revanche, le staff technique, dirigé par le Tunisien Khaled Ben Yahia, pourra compter sur le retour du milieu de terrain Mohamed Benkhemassa et de l'attaquant Ben Ahmed Kohili.

Ces retours pourraient apporter davantage d'équilibre à une équipe appelée à livrer une prestation de haut niveau pour espérer poursuivre son parcours en Ligue des champions

Dans l'esprit de Benyahia, le début de la rencontre pourrait conditionner toute la suite des débats. Inscrire un premier but dans la demi-heure donnerait une autre dimension à la mission mouloudéenne. Le MCA réduirait son retard et installerait le doute dans les rangs des Rangers d'Enugu, contraints de revoir leur manière d'aborder la rencontre. Les joueurs devront donc afficher une détermination totale, sans pour autant confondre vitesse et précipitation. La recherche du but ne devra pas se transformer en une succession d'attaques désordonnées. Il faudra choisir les bons moments pour accélérer, mieux exploiter les espaces et, surtout, faire preuve de réalisme dans le dernier geste. Si l'animation offensive sera déterminante, la solidité défensive représentera l'autre condition de la remontada. En voulant rapidement refaire leur retard, les Mouloudéens ne devront pas se découvrir ni offrir des espaces à des Nigérians capables de profiter de la moindre erreur. Un but encaissé compliquerait sérieusement leur mission et pèserait sur le moral du groupe. Benyahia attend donc de ses joueurs un équilibre entre engagement offensif et rigueur tactique.

Les défenseurs devront rester concentrés, le milieu de terrain assurer la couverture et toute l'équipe maintenir une organisation cohérente. L'efficacité dans les deux surfaces pourrait finalement faire la différence dans cette confrontation. Vendredi, le Mouloudia devra transformer ses intentions en actes. Un but rapide, une pression maîtrisée et une défense vigilante

LIGUE DES CHAMPIONS

Un quatuor lésothien pour MCA - Enugu Rangers

LE MC ALGER connaît désormais l'identité du corps arbitral qui dirigera sa confrontation face aux Nigérians d'Enugu Rangers, vendredi au stade Ali Ammar, dit Ali La Pointe de Douera (20h00), pour le compte du match retour du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions. La CAF a confié la direction de cette rencontre à un quatuor arbitral du Lesotho, conduit par Retselisitsoe David David Molise, international depuis 2016. Il sera assisté par ses compatriotes Souru Phatsoane et Siza Shaun Shaun Dlangamandla Siza, tandis que Sephaphathi Adam officiera en qualité de quatrième arbitre. Cette désignation intervient après une première manche tendue, disputée dimanche au stade MKO Abiola d'Abeokuta, au Nigeria, où le représentant algérien s'est incliné sur le score de 2 à 0. Les Mouloudéens devront ainsi tenter de renverser la situation devant leur public pour espérer poursuivre leur parcours continental. Pour encadrer les différents aspects de cette affiche, la CAF a également désigné l'Égyptien Hisham Salaheldin Mostafa comme commissaire du match et le Togolais Kokou Ognankotan Ntale en tant qu'évaluateur des arbitres.

LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE)

CRB-USMA à l'affiche

La 7e journée du championnat de Ligue 1"Mobilis" de football, prévue de vendredi à mardi, sera marquée par le derby entre le co-leader, le CR Belouizdad, et l'USM Alger, dans un duel entre deux formations ambitieuses, alors que les relégables seront à la recherche de leur premier succès de la saison. Invaincu depuis le début de l'exercice, le CRB, qui partage le fauteuil de leader avec le MC Oran (13 pts), sera face à un test révélateur en affrontant l'USMA (4e, 10 pts), dans un duel algérois qui promet d'être intense.



Contraint au repos le week-end dernier après le report de sa double confrontation face aux Mauritaniens de l'AS Douanes, au 2e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération, le Chabab défiera une équipe usmiste qualifiée pour la phase de groupes de la même compétition, après le retrait du représentant équato-guinéen, Panthers FC.

Le MC Oran, quant à lui, se rendra à Alger pour affronter le nouveau promu, la JSEB (6e, 7 pts), qui reste sur une retentissante victoire en déplacement face au CS Constantine (4-2). Les Oranais, invaincus et n'ayant toujours pas encaissé de but en cinq matchs joués, aborderont ce rendez-vous avec la ferme intention de préserver la dynamique, face à une équipe d'El Biar qui aura à cœur de confirmer son succès de Constantine.

Le MB Rouissat (3e, 12 pts), véritable surprise de ce début de saison, sera en déplacement à l'Ouest pour croiser le fer avec le troisième relégable, l'ASO Chlef (14e, 3 pts), qui vise par la même occasion son premier succès de la saison. Les gars d'Ouargla, qui surfent sur trois victoires de rang, tenteront de revenir avec un bon résultat de Chlef, dont l'équipe est revenue avec le point du match nul de son dernier déplacement sur la pelouse du promu, le CR Témouchent (1-1).

La JS Kabylie (4e, 10 pts), invaincue depuis trois journées, effectuera un déplacement périlleux à Khenchela pour affronter l'USMK (11e, 5 pts), invaincue jusque-là dans son antre de Hammam Ammar. Les "Canaris" devront sortir le grand jeu à Khenchela pour espérer décrocher un résultat probant. Toutefois, les statistiques ne plaident pas en faveur de la JSK à l'extérieur, puisque les joueurs de l'entraîneur Karim Belhocine n'ont récolté qu'un seul point en deux matchs hors de leurs bases. Les "Siskaoua", battus le week-end dernier à Oran (1-0), seront appelés à retrouver la voie de la victoire pour plus de sérénité.

Le CS Constantine (6e, 7 pts), dos au mur après deux revers de suite, se rendra à Akbou pour défier l'Olympique local (13e, 4 pts), avec l'objectif de redresser la barre sous la houlette d'un staff technique intérimaire, après le limogeage du coach tunisien Mondher Kebaïer. Sur sa lancée après la victoire décrochée à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-1), l'OA vise un deuxième succès de suite face à une équipe constantinoise sommée de réagir.

A l'instar de l'ASO Chlef, la JS Saoura (15e, 2 pts) est appelée plus que jamais à sortir la tête de l'eau et à décrocher son premier succès, à l'occasion de la réception de l'ES Ben Aknoun (9e, 6 pts). Les gars de Béchar, éliminés dès le premier tour préliminaire de la Ligue des champions, n'ont plus droit à l'erreur pour espérer quitter la zone rouge. De son côté, l'Etoile de Ben Aknoun enchaîne un deuxième déplacement de rang et ambitionne de frapper un bon coup devant une équipe en proie au doute.

L'ES Sétif (10e, 5 pts), qui semble retrouver des couleurs après un début de saison délicat, partira favorite à la maison face au CR Témouchent (10e,5 pts), qui tarde à trouver ses marques pour sa première saison en Ligue 1,avec un maigre bilan d'une victoire, trois défaites et un nul.

Le dernier match de cette 7e journée opposera l'US Biskra au MC Alge mardi, au stade Zeribet El-Oued à Biskra (15h00).

Vendredi, 23 octobre :	
JS El-Biar - MC Oran	15h15
Olympique Akbou - CS Constantine	15h15
Samedi, 24 octobre :	
USM Khenchela - JS Kabylie	15h00
ASO Chlef - MB Rouissat	17h00
USM Alger - CR Belouizdad	17h45
JS Saoura - ES Ben Aknoun	18h00
ES Sétif - CR Témouchent	19h00
Mardi, 27 octobre :	
US Biskra - MC Alger	15h00

LIGUE 2 AMATEUR (7E JOURNÉE)

Mission compliquée pour les ténors hors de leurs bases

LA SEPTIÈME journée de Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, s'annonce particulièrement compliquée pour les clubs au sommet de tableau, aussi bien dans le Groupe Centre-Est que dans le Groupe Centre-Ouest, car tous sont appelés à jouer en déplacement, chez des adversaires coriaces, face auxquels il sera probablement difficile de récolter des points. Les leaders, le MSP Batna (14points, à l'Est) et l'USM Blida (16 pts à l'Ouest), devront en effet se déplacer respectivement chez la JSM Skikda (6e/9 pts) et le MC Saïda (4e/13 pts), avec un sérieux risque d'y laisser des plumes, car ils y seront opposés à de redoutables concurrents, qui se montrent souvent intraitables lorsqu'ils évoluent sur leurs terrains.

Idem pour le RC Kouba (2e/14 pts), appelé à se rendre chez la JSM Tiaret (12e/4pts), une grosse cylindrée qui, après des débuts relativement difficiles cette saison, semble avoir commencé à entrevoir le bout du tunnel, comme en témoigne sa dernière victoire (6-0) chez le nouveau promu, la JS Taghit. Ce regain de forme pourrait donc compliquer la tâche du "Raed" lors de sa prochaine visite au stade Kaïd Ahmed, car le club tiarti voudra probablement confirmer ce réveil devant ses fidèles supporters. Même les équipes du bas de tableau auront des déplacements difficiles cette semaine, notamment le RC Arbaâ (dernier/-1 point) et le MC El Bayadh (14e/2 pts), appelés à se rendre respectivement chez le NA Hussein Dey (9e/6pts) et l'USM El Harrach (5e/10pts).

De chaudes empoignades, là encore, car elles mettent aux prises des clubs en grand besoin de points, même si, pour l'heure, leurs objectifs sont diamétralement opposés. A suivre également les chocs entre clubs de milieu de tableau, notamment ASM Oran - IRB Sidi M'Hamed Benali et ESM Koléa - GC Mascara, car ils comportent eux aussi de sérieux enjeux. Cependant, le duel le plus intéressant à suivre dans le Groupe Centre-Ouest sera probablement le grand derby de Mostaganem, entre le WAM et l'ESM. Un derby choc, qui devrait produire des étincelles, vu la grande rivalité sportive qui les oppose, alors que le WA Tlemcen, qui reste sur deux défaites consécutives contre l'USMB et l'ESM, aura peut-être la possibilité de se relancer en recevant le mal-classé JS Taghit. Dans le Groupe Centre-Est, outre le choc de sommet de tableau entre la JSMS et le MSPB, plusieurs autres duels devraient valoir le détour, à commence r par le choc CA Batna - US Chaouia, entre anciens pensionnaires du championnat élite. Le déplacement de la JS Azazga (2e/11 pts) chez l'IRB Nezla (14e/4 pts) est aussi à suivre, sans oublier le derby MO Constantine - AS Khroub, entre deux clubs voisins qui se portent relativement bien en ce moment. De son côté, l'ancien leader USM Annaba devra se rendre chez le mal-classé CR Béni Thour (avant-dernier/3 pts), au moment où la lanterne rouge, la JSD Jijel, aura la chance de recevoir le NC Magra, avec la possibilité d'accroître ses chances de victoire et de quitter par la même occasion les abysses du classement. Le choc MO Béjaïa - Paradou AC, entre anciens pensionnaires du championnat élite, sera un des matchs phare de cette 7e journée, dont les rencontres débuteront à 15h00.

Capgemini : ce qu'il faut savoir sur le plan de restructuration et le virage IA

Le géant français des services numériques amorce un tournant stratégique majeur qui pourrait lourdement impacter ses équipes dans l'Hexagone.



Capgemini a annoncé, mardi 20 janvier, envisager la suppression de "jusqu'à 2 400 postes" sur le territoire national, une décision motivée par la nécessité d'adapter ses compétences aux nouvelles réalités technologiques.
Ce projet de restructuration, communiqué à l'AFP et aux instances représentatives du personnel, vise à réorganiser l'entreprise face à un double défi : le ralentissement de la demande sur certains marchés traditionnels et l'émergence rapide de l'IA générative.
"Capgemini en France doit se transformer pour répondre aux challenges et opportunités créés par l'accélération des mutations technologiques, notamment l'intelligence artificielle", justifie le groupe, qui précise que ces ajustements concerneraient environ 7 % de ses 35 000 salariés en France.

Un plan de transformation ciblant 7 % des effectifs en France

La direction insiste sur le fait que ce plan ne prévoit aucun licenciement sec. L'entreprise compte réaliser ces réductions d'effectifs "via des reclassements et des départs volontaires". Le dispositif envisagé inclut une "rupture conventionnelle collective" pour les collaborateurs souhaitant quitter l'entreprise, ainsi que des propositions de mobilité interne pour ceux désirant rester.
Le groupe promet d'orienter ces reconversions "vers des métiers d'avenir", ciblant spécifiquement le cloud, la data et l'intelligence artificielle.
Le projet vise précisément des suppressions de poste "au sein de filières fortement impactées par l'évolution de la demande client et les mutations technologiques". Les modalités exactes et les mesures d'accompagnement doivent désormais faire l'objet d'une négociation avec les organisations syndicales en vue d'un accord collectif. Cette annonce survient alors que l'entreprise avait déjà procédé à des ajustements stratégiques récents, notamment le rachat de la société indienne WNS pour 3,3 milliards de dollars en juillet dernier afin de renforcer ses capacités en IA agentique.

L'intelligence artificielle et le contexte économique comme déclencheurs

Cette réorganisation s'inscrit "dans un environnement économique marqué par une croissance modérée et des défis majeurs pour certaines industries", souligne le groupe. Bien que Capgemini ait enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 2,9 % au troisième trimestre, l'activité subit un freinage en Europe, alimenté par la "faiblesse persistante du secteur de l'industrie", notamment automobile.
Les clients, frileux face à l'instabilité politique et géopolitique, tendent à différer leurs grands projets numériques.
Le secteur des services informatiques traverse une période de mutation profonde où l'automatisation remplace certaines tâches humaines. Cette tendance avait déjà poussé Accenture à supprimer 12 000 postes en octobre dernier.

OpenAI : 18 mois avant la faillite ? Le géant de l'IA face à un mur de financement



MALGRÉ l'adoption massive de ChatGPT et l'essor fulgurant de l'IA générative, OpenAI pourrait se retrouver à court de liquidités d'ici 18 mois. En à peine trois ans, OpenAI s'est imposée comme l'un des acteurs centraux de la révolution de l'intelligence artificielle. Depuis le lancement de ChatGPT, les progrès ont été spectaculaires : génération d'images, rédaction avancée, raisonnement logique complexe. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes utiliseraient chaque mois des outils d'IA générative.
Selon une étude de la Wharton School, près de 75 % des entreprises américaines ayant intégré l'IA déclarent un retour sur investissement positif. Un succès technologique et sociétal indéniable, mais qui masque une réalité économique bien plus préoccupante.

Un modèle économique sous pression

Dans une tribune publiée le 13 janvier dans le New York Times, Sebastian Mallabi, chercheur principal au Council on Foreign Relations, tire la sonnette d'alarme : OpenAI pourrait épuiser ses ressources financières avant même d'avoir atteint une rentabilité significative.
En cause, un paradoxe central : la majorité des utilisateurs accèdent gratuitement aux services. Face à une abondance de modèles concurrents en accès libre, la conversion vers des offres payantes reste limitée. « La monétisation ne deviendra réellement possible que lorsque l'IA comprendra et mémorisera l'utilisateur dans sa globalité », estime Mallabi, tout en s'interrogeant : « Mais pourra-t-on tenir financièrement jusque-là ? »

Des dépenses colossales

Les chiffres donnent le vertige. D'après The Information, OpenAI prévoit de dépenser plus de 40 milliards d'ici 2028. En mars dernier, Sam Altman, PDG de l'entreprise, a certes sécurisé un financement record de 40 milliards de dollars. Mais cela reste insuffisant face aux besoins estimés à l'avenir. Près de 1 400 milliards de dollars seraient nécessaires pour développer et maintenir les infrastructures de centres de données.
« L'IA générative exige des capitaux sans commune mesure avec ceux des entreprises de logiciels traditionnelles », souligne Mallabi. Une intensité capitalistique qui fragilise l'indépendance des acteurs du secteur.

Vers une absorption par un géant du cloud ?

Dans ce contexte, l'hypothèse d'un rachat gagne en crédibilité. « À terme, OpenAI sera probablement absorbée par un géant comme Microsoft ou Amazon », avance le chercheur. Un scénario qui s'inscrirait dans une logique industrielle, les grandes plateformes disposant déjà des infrastructures cloud et des capacités financières nécessaires.
Mallabi précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un réquisitoire contre l'intelligence artificielle elle-même, mais d'un constat sur les limites d'un modèle d'entreprise fortement porté par le marketing et l'innovation rapide.

L'abonnement Xbox Cloud Gaming "avec Publicités" se rapproche à vitesse grand V



MICROSOFT pourrait officialiser dans les prochaines heures une nouvelle offre Xbox Cloud Gaming intégrant de la publicité. Un abonnement gratuit ou à tout petit prix, mais assorti de quelques compromis.
Depuis son lancement, le Xbox Game Pass s'est imposé comme l'un des piliers de la stratégie gaming de Microsoft, avec en son sein le service de cloud gaming maison. Mais face à la hausse des coûts et à la quête de nouveaux abonnés, la firme de Redmond pourrait revoir sa copie. Une nouvelle formule du Xbox Cloud Gaming financée par la publicité pourrait être très bientôt officialisée.

Le Xbox Cloud Gaming "avec publicités" en approche ?

En octobre dernier, Microsoft officialisait les nouveaux tarifs de son Xbox Game Pass, avec une nouvelle grille tarifaire à trois étages (Essential, Premium et Ultimate) et des tarifs qui s'échelonnent désormais de 8,99€/mois à 26,99€/mois. Si toutes intègrent le Xbox Cloud Gaming en illimité (et sans publicité), il semblerait qu'une nouvelle option gratuite (ou à tarif très réduit) soit prochainement proposée concernant ce dernier, avec une offre de jeux dans le nuage intégrant de la réclame.

UiPath acquiert Peak pour une IA agentique verticale au service de l'automatisation d'entreprise



La RPA classique ne suffit plus : l'IA générative et agentique redéfinit le jeu et force les leaders historiques à évoluer. Avec l'acquisition de Peak, UiPath renforce son offre d'IA verticale et s'aventure un peu plus sur le terrain de l'IA agentique pour répondre aux défis concrets d'automatisation des entreprises et dynamiser son positionnement.

S'il y a un secteur qui doit impérativement se réinventer avec l'arrivée de l'IA générative, c'est bien la RPA (Robotic Process Automation). On voyait poindre une révolution depuis plusieurs années déjà et certains tentaient même d'imposer le nom « IPA » (Intelligent Process Automation) en tentant d'insuffler un peu d'IA dans la toujours complexe (et parfois aléatoire) automatisation des processus d'entreprise.
Bien évidemment l'arrivée de l'IA générative et depuis peu de l'IA agentique vient totalement bouleverser cet univers. Un temps valorisé 35 milliards de dollars, UIPath, l'un des pionniers de la RPA, affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile preuve de la transformation profonde du marché de l'automatisation logicielle.

UiPath : un leader en quête de relance

Fondé en Roumanie, l'éditeur UiPath s'est imposé comme un pionnier de l'automatisation robotisée des processus (RPA) en proposant des « robots logiciels » capables d'exécuter des tâches répétitives dans les entreprises. Cette technologie, qui ne relevait pas initialement de l'IA, a connu une croissance fulgurante, propulsant l'entreprise à une valorisation de 35 milliards de dollars lorsqu'elle était encore privée.
Aujourd'hui, UiPath affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile. Ses résultats financiers 2024 (exercice fiscal 2025 clôturé fin janvier 2025) montrent un CA de 1,43 milliard de dollars pour une perte de 163 millions de dollars. Et l'entreprise a réduit ses effectifs de 10% en juillet 2024. De plus, face à « l'incertitude macroéconomique mondiale croissante« , l'entreprise a revu à la baisse ses prévisions de revenus pour l'exercice fiscal 2026, désormais estimés entre 1,525 et 1,530 milliard de dollars.

UiPath doit se réinventer et réinventer son cœur de métier. Et pour l'y aider, l'éditeur annonce l'acquisition d'un pionnier de l'IA Agentique : Peak.
Fondée en 2015 à Manchester au Royaume-Uni, Peak s'est spécialisée dans l'optimisation des décisions commerciales par l'IA et le développement d'applications d'IA pour l'optimisation des inventaires et la tarification des produits. L'entreprise, qui a levé 121 millions de dollars auprès d'investisseurs comme SoftBank, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 9 millions de livres (11,6 millions de dollars) en 2023, en hausse de 17%.
Lancé fin 2023, Peak Co:Driver est une solution d'IA générative qui combine les capacités d'analyse et de compréhension des LLM avec des applications IA et les données commerciales des entreprises. C'est l'épine dorsale de la technologie de Peak qui permet aux entreprises de créer des workflows d'IA, traiter des données et générer des prédictions pour optimiser les processus commerciaux critiques via des API ou des applications web intégrées. Dit autrement, Peak est l'un des pionniers de l'IA Agentique dans le domaine de l'automatisation des processus commerciaux.

L'IA verticale : un tournant stratégique pour l'industrie

Une approche à la fois pionnière et verticalisée qui a séduit UiPath, les clients étant en demande de solutions d'IA adaptées à leurs défis sectoriels spécifiques qui ne nécessitent pas d'importantes personnalisations et réduisent les hallucinations de l'IA.
Les capacités décisionnelles de Peak seront intégrées dans la plateforme d'automatisation agentique de UiPath, permettant la mise en place de processus autonomes basés sur des données client contextuelles. Les solutions de Peak formeront également l'épine dorsale des nouveaux agents de tarification et d'inventaire pour les clients UiPath.
Daniel Dines, fondateur et PDG de UiPath, a déclaré : « L'acquisition de Peak accélère notre mission de renforcement de notre stratégie de solutions verticales d'IA. Associées à la plateforme UiPath, les applications d'IA spécialisées de Peak renforcent notre capacité à fournir des solutions pour optimiser les cas d'usage sectoriels. »
Pour Peak, cette acquisition offre l'opportunité d'étendre ses solutions à l'échelle mondiale et de couvrir de nouveaux secteurs. Richard Potter, PDG et cofondateur de Peak, souligne : « La portée mondiale de UiPath, son expertise approfondie des entreprises et son engagement en faveur de l'innovation en IA nous permettra d'accélérer notre vision, qui consiste à donner du pouvoir aux entreprises grâce à des IA spécialisées dans la prise de décision à grande échelle. »
Un exemple concret de cette collaboration existe déjà : UiPath et Peak ont transformé le processus de tarification des devis pour Heidelberg Materials, l'un des plus grands fabricants de matériaux de construction au monde. Cette solution combine l'automatisation pour rassembler des données provenant de centaines de sources et l'IA pour déterminer les devis optimaux, permettant ainsi d'améliorer significativement l'efficacité des équipes de vente.
Avec cette acquisition stratégique, UiPath espère relancer sa croissance en élargissant son portefeuille de solutions d'IA verticale, particulièrement dans les secteurs de la vente au détail et de la fabrication, tout en capitalisant sur la tendance croissante vers l'automatisation agentique dans les entreprises.

Avec Projects Plus, Zoho met l'IA au cœur de la gestion de projets



ADIEU les tableaux de suivi rigides, les outils lourds et complexes, les dérapages incontrôlés et les délais irréalistes ! Zoho Projects Plus bouscule la gestion de projet en intégrant l'IA pour automatiser l'analyse des données, affiner les prévisions et fluidifier la collaboration
Les outils numériques de gestion de projets ont connu une évolution significative au fil des décennies. Lancé en 1984, Microsoft Project a longtemps été l'outil prédominant, offrant aux chefs de projet des fonctionnalités robustes pour planifier, organiser et suivre l'avancement des projets dans de très nombreux domaines d'activité.
Cependant, avec l'essor des technologies cloud et des méthodologies agiles, le paysage des outils de gestion de projets s'est diversifié. De nouvelles solutions SaaS (Software as a Service) comme Monday.com ou Wrike ont émergé, proposant des interfaces plus intuitives et favorisant la collaboration en temps réel. Des plateformes spécialisées dans des domaines métiers se sont multipliés. Dans un monde où le logiciel est roi, des outils comme Asana, Trello et Jira ont gagné en popularité, notamment grâce à leur capacité à s'adapter aux besoins variés des équipes et à faciliter l'innovation produit.

Même Microsoft semble bien plus investi aujourd'hui dans Planner (intégré à Microsoft 365) que dans « Project Online ». Pourtant ce domaine n'a pas fini d'évoluer et s'apprête à vivre une nouvelle évolution avec l'arrivée de l'IA.
En précurseur de cette prochaine génération, Zoho lance Zoho Projects Plus, une plateforme intégrée et dopée à l'IA qui consolide plusieurs de ses outils phares – Zoho Projects, WorkDrive, Analytics et Sprints. Conçue spécifiquement pour répondre aux besoins complexes des moyennes et grandes entreprises, Projects Plus offre une gestion hybride des projets, combinant les méthodologies Agile et en cascade avec des capacités avancées d'intelligence artificielle (IA) et d'analyse des données.

La plateforme arrive dans un contexte favorable pour Zoho, qui a enregistré une croissance annuelle de 20% pour Zoho Projects en 2024 et triplé les migrations depuis des applications concurrentes.
Selon les données communiquées par l'éditeur, 55% des nouveaux utilisateurs de Zoho Projects proviennent de Microsoft Project et JIRA.

14 ans avant le naufrage du Titanic, un écrivain avait tout prédit !



« Le naufrage du Titan » est un roman écrit par Morgan Robertson et publié en 1898 sous le nom de « Futility ». Le roman parle du plus grand paquebot de son époque qui a sombré dans l'Atlantique après avoir heurté un iceberg. En plus d'avoir le même résultat avec le Titanic (percuter un iceberg, le naufrage, la ressemblance des noms « Titan » et « Titanic »), il y avait d'autres similitudes étranges. Le Titan et le Titanic mesuraient tous les deux plus de 800 pieds de long, ils ont tous les deux été connus comme «insubmersible», ils ont sombré dans l'Atlantique Nord, les deux navires embarquaient 3000 passagers et ils n'avaient pas assez de canots de sauvetage pour sauver tout le monde.

Les Américains peuvent légalement acheter un fusil AR-15 avant de pouvoir acheter de la bière !



C'est tout simplement parce que les Américains doivent avoir 21 ans avant de pouvoir légalement acheter de l'alcool. Mais dans la plupart des États, ils peuvent acheter un fusil d'assaut de style militaire AR-15 à partir de 18 ans.Acheter ce type d'armes est plus facile aux USA que d'acheter une arme de poing, en effet, la loi fédérale a des exigences d'âge plus strictes pour l'achat d'armes de poing que pour les fusils de style militaire qui sont devenus l'arme de choix pour les fusillades de masse les plus meurtrières des Etats-Unis.
À quelques exceptions près, les Américains doivent avoir 21 ans pour acheter une arme de poing auprès d'un distributeur autorisé.

Le cri des bébés est spécifiquement conçu pour être difficile à ignorer

Les bébés jouent des tours à notre cerveau quand ils pleurent. De nouvelles recherches montrent que le cri des bébés a évolué pour déclencher certaines parties de notre cerveau qui font qu'il soit difficile à ignorer.
C'est pourquoi il est difficile de ne pas remarquer les bébés pleurant dans les espaces publics et c'est pourquoi c'est si ennuyeux. En effet, ces cris sont conçus pour nous rendre plus attentifs.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



L'initiative est en place depuis plusieurs semaines, alors qu'une précarité constante en Argentine s'est installée depuis l'arrivée au pouvoir de Javier Milei, en 2023. Diego Maradona, décédé en 2020, avait lui-même grandi dans la pauvreté en banlieue de Buenos Aires, avant de devenir le footballeur starifié que l'on connaît.

« Je crois que Diego serait super content » : dans la maison natale de Maradona, des repas sont distribués gratuitement

Diego Maradona serait ravi, assurent-ils : la maison natale du légendaire footballeur argentin, dans un quartier déshérité de la grande banlieue de Buenos Aires, est devenue ces dernières semaines le lieu d'une soupe populaire, dans un contexte de pauvreté tenace en Argentine.
Villa Fiorito, à près d'une heure du centre de la capitale, est un faubourg comme tant d'autres de sa grande périphérie : de l'habitat en dur, mais des maisons comme en perpétuelle construction, et la plupart des rues en terre battue. « J'ai grandi dans un quartier privé : privé d'eau, privé d'asphalte, privé de tout », avait coutume de dire Maradona à propos du lieu de son enfance, en référence ironique aux « country », ces luxueux lotissements résidentiels privés et fermés.
Villa Fiorito, plus de 50 000 habitants, est la « ville de D10S » (jeu de mots sur « Dieu » - « Dios » en espagnol - et « N°10 », le numéro que portait le joueur sur le terrain) comme le clame une des innombrables fresques murales évoquant la vie du « Pibe de Oro », mort à 60 ans en 2020. Mais toujours dans les cœurs, et de nouveau dans l'actualité : mardi 14 avril 2026, débute le procès de sept professionnels de santé, pour potentielles négligences fatales lorsqu'ils entouraient Maradona, alors en convalescence post-opératoire.

« ON N'ARRIVE PAS À BOUCLER LES FINS DE MOIS »

S'il était en vie, « Diego dirait qu'il y a beaucoup de faim, qu'il faut aider. Il y a beaucoup de besoins, trop de besoins », confie à l'AFP Diego Gavilan, venu chercher un repas devant la maison de Maradona. « J'ai commencé à venir aux soupes populaires à partir du changement de gouvernement. Il y a davantage de pauvreté », assure ce collecteur-recycleur de cartons et métaux. Avec les importations facilitées depuis l'arrivée au pouvoir de Javier Milei fin 2023, « ça paie moins pour les métaux, les cartons. Et on n'arrive pas à boucler les fins de mois ».
Malgré des chiffres officiels faisant état d'une pauvreté en baisse, nombre d'indicateurs sociaux - notamment l'accès aux soupes populaires - attestent en Argentine d'une précarité constante, et d'un appauvrissement de la classe moyenne et moyenne basse. Sur la petite cour de terre battue devant la maison natale du 523, rue Azamor, déclarée « lieu historique national », Maria Torres tient la marmite géante où mijote un ragoût de morceaux de poulet, servis avec du riz.

« IL SERAIT SUPER CONTENT QUE ÇA SE PASSE ICI »

« C'est quelque chose d'incroyable dans le quartier : venir à la maison de Diego chercher une assiette de nourriture, qui l'aurait imaginé ? », s'étonne cette femme, adossée à une fresque montrant Diego Maradona et ses parents. « Je crois qu'il serait super content que ça se passe ici, là où il est né », estime-t-elle.

IKEA va créer des sucettes au goût de boulette de viande

Ikea avait annoncé le lancement d'une sucette au goût de ses célèbres boulettes de viande, en collaboration avec Chupa Chups. Un "canular" qui finalement va devenir réalité, puisqu'une édition limitée sera officiellement lancée dès juin dans des centaines de magasins IKEA, dont les belges.



UNE SUCETTE
au goût fidèle de boulettes de viande aux airelles: voici l'étrange idée présentée par IKEA en début de mois. Nombreux sont les internautes à avoir repéré le poisson d'avril, sauf que l'entreprise suédoise révèle ce mercredi qu'il ne s'agit pas (plus) d'une blague.
Près d'un million d'exemplaires de ces sucettes pour le moins originales seront distribuées à partir de juin, et ce gratuitement, dans les magasins de la chaîne.
Selon le groupe Ingka, la plus grande société holding franchisée IKEA, ce lancement répond à la curiosité du public pour la "blague" du 1er avril dernier. Ce partenariat s'inscrit également dans la stratégie d'IKEA, qui met l'accent sur "le rôle important joué par la nourriture dans des moments de partage et de joie au quotidien". Une étude de la chaîne de magasins établit ainsi que 46% des clients aiment les sucreries, et que 29% apprécient "découvrir de nouveaux aliments et de nouvelles cuisines", d'où l'idée de répondre à cette demande.
"Les clients peuvent se renseigner auprès de leur magasin IKEA et suivre IKEA sur les réseaux sociaux pour obtenir plus d'informations sur les moments de dégustation", précise l'entreprise suédoise.

The Shift Project : la neutralité carbone en 2050 en 20 chantiers ?

Créé en 2010 et présidé par l'ingénieur et consultant Jean-Marc Jancovici, The Shift Project est un groupe de réflexion qui s'attache à placer les enjeux de décarbonation au cœur du débat public. Ce mardi 14 avril, il dévoile son nouveau plan pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, articulé autour de 20 chantiers.



The Shift Project a publié mardi son "plan robuste pour l'économie française", qui développe 20 "chantiers" grâce auxquels la France peut atteindre une neutralité carbone en 2050, selon le centre de réflexion.

Pour une décarbonation efficace, tous les secteurs sont visés

"Il y a 20 chantiers incontournables si on veut réussir la décarbonation de la France et il y a un certain nombre de conditions à aligner pour la réussir", a affirmé Clément Caudron, chef de projet "Stratégie de transition robuste" lors d'une conférence de presse.
The Shift Project a identifié ces axes de progression dans 6 secteurs : les transports (déployer massivement le vélo, étendre les transports en commun, relancer le fret ferroviaire…), le logement (rénover les logements et déployer les pompes à chaleur), le numérique (maîtriser le déploiement de centres de données), l'industrie (produire de l'acier bas carbone en France, capter, stocker et valoriser le CO_2…), l'énergie (prolonger et relancer le nucléaire, déployer l'éolien et le photovoltaïque…) et l'agriculture (préserver les puits de carbone, transformer les systèmes d'élevage…).

Se préparer à tous les scénarios grâce au Shift Project

Pour chaque chantier, plusieurs scénarios ont été élaborés : réussite haute, intermédiaire ou basse. Par exemple, pour le nucléaire, la version ambitieuse est d'avoir 14 nouveaux EPR2 d'ici 2050, celle intermédiaire est d'en construire 6 et la version basse est d'en avoir zéro.
Si tous les axes de progression atteignent les objectifs ambitieux, la neutralité carbone devient une réalité en France à l'horizon 2050.
"On a très peu de marges, on ne peut pas se permettre de faire l'impasse sur tel ou tel chantier (… On a pris trop de retard sur la décarbonation, il faut tout accélérer en même temps", selon Nicolas Raillard, responsable de la coordination des projets, qui entend influencer les débats pendant la campagne présidentielle.

Le succès des différents chantiers de décarbonation "dépend de conditions clés" selon The Shift Project, "dont la réalisation reste incertaine et la maîtrise totale ne peut être garantie" : construction des infrastructures, innovation technologique, rythmes industriels, recrutement et formation, évolution des usages et conditions agronomiques et sylvicoles.
Le rapport sera suivi d'autres plus sectoriels sur la santé, l'emploi, le fret et l'industrie et par la publication d'un livre en octobre.

Le mystère du "plomb manquant" dans la croûte terrestre aurait (enfin) été résolu par la science

POUR retracer l'histoire de la planète, les chercheurs s'appuient sur les différentes formes du plomb. Mais ce métal présente une répartition inattendue dans la Terre. Un mystère qui pourrait aujourd'hui livrer ses secrets.
Un mystère en phase d'être résolu ? Pour comprendre l'histoire géologique de la Terre, essentielle pour retracer la formation de la planète et l'évolution de ses couches internes, les scientifiques se basent notamment sur les différentes formes de plomb.
Pourtant, une énigme persiste depuis des décennies : "la Terre est dépourvue d'une quantité considérable de plomb qui devrait se trouver dans sa croûte terrestre, et personne ne sait où il est passé", constate une équipe de chercheurs de l'Université technologique de Nanyang, en Chine. Dans leurs travaux, publiés dans la revue Nature Communications, les chercheurs ont étudié le comportement du plomb lorsqu'il est soumis à des pressions extrêmes, comparables à celles de l'intérieur de la Terre. Ils ont alors constaté que, dans ces conditions, le plomb adopte des propriétés qui pourraient expliquer sa disparition apparente de la croûte terrestre. Selon eux, "le plomb pourrait être piégé profondément dans le manteau ou même avoir migré vers le noyau terrestre", ce qui le rendrait inaccessible aux observations directes.

Quelles sont les différentes formes du plomb ?

Pour comprendre ces travaux, rappelons



que le plomb présente différentes formes, appelées isotopes, utilisées pour décrypter l'histoire géologique de la planète. Comme le rappellent les chercheurs, "ils permettent de dater les roches et de retracer les mouvements de matière entre la croûte, le manteau et le noyau terrestre".

Le plomb existe sous quatre formes principales :

les isotopes 206, 207, 208. Ils sont dits "radiogéniques", car ils proviennent de la désintégration radioactive de l'uranium ou du thorium. "Cette désintégration implique la fragmentation des atomes de ces éléments et l'émission progressive de radiations qui les transforment en atomes de plomb", précisent-ils.
l'isotope 204 qui constitue une forme dite "originelle" du plomb. Contrairement aux autres isotopes, il existe depuis la formation de la Terre et ne provient pas de la désintégration radioactive. C'est précisément cet isotope qui intrigue particulièrement les scientifiques.

Qu'est-ce que la désintégration radioactive ?

La désintégration radioactive se produit à un rythme constant et peut ainsi servir "d'horloge géologique".
Elle permet aux scientifiques de déterminer l'âge des roches en comparant la proportion de plomb issu de la désintégration radioactive à celle du plomb présent à l'origine.
Une roche récente contient surtout du plomb originel, tandis qu'une roche ancienne contient davantage de plomb radiogénique formé par désintégration radioactive.

Pourquoi le plomb "originel" est rarement présent ?

Les chercheurs ont reproduit en laboratoire les conditions extrêmes du centre de la Terre. Ils ont soumis des échantillons à des pressions et des températures très élevées. Cela a permis d'observer le comportement du plomb.
Les chercheurs ont constaté que "sous des pressions extrêmes, le plomb adopte des structures et des propriétés différentes de celles observées en surface". Selon les auteurs, cela pourrait profondément modifier sa répartition dans la planète.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les céphalées en grappe, plus communément appelées " algies vasculaires de la face ", se traduisent par une douleur de la face unilatérale très intense, insoutenable. Le point sur les symptômes, les causes, le diagnostic et les traitements



BIEN-ÊTRE

Céphalée en grappe : Symptômes, cause, une migraine ?

DÉFINITION : qu'appelle-t-on une céphalée en grappe ?
Les céphalées en grappe, ou "céphalées suicidaires", sont des céphalées primaires extrêmement invalidantes. Elles se caractérisent par la répétition de maux de tête douloureux et très intenses, qui surviennent de manière très rapprochée, d'où le terme "en grappe". Cette douleur aiguë est généralement localisée d'un seul côté du visage, le plus souvent au niveau de la tempe ou de l'œil. "Dans le milieu médical, on parle plutôt d'algie vasculaire de la face. Ce mal de tête, qui constitue la maladie en elle-même et ne révèle pas une pathologie sous-jacente, est considéré comme l'une des pires douleurs que le corps humain puisse ressentir. Des études ont montré que la douleur provoquée par l'algie vasculaire de la face était pire que celle d'une fracture ouverte ou d'un accouchement sans péridurale".

Mal de tête (céphalées) : causes, comment le soulager ?
Des milliers de personnes souffrent régulièrement de maux de tête ou céphalées. Plus ou moins intenses, de durée variable, ces douleurs peuvent être très handicapantes au quotidien.

Est-ce différent d'une migraine ?
Les crises des céphalées en grappe se différencient de la migraine en ce sens qu'elles se situent toujours du même côté dans l'immense majorité des cas, alors que la migraine change le plus souvent de côté d'une crise à l'autre. Les crises sont courtes (15 minutes à 3 heures) et se caractérisent par une intensité extrême. "Les céphalées en grappe surviennent une ou plusieurs fois par jour, souvent à horaires fixes, sur des périodes données, essentiellement au printemps et à l'automne. Elles s'arrêtent spontanément quelques semaines plus tard. Plusieurs mois voire plusieurs années peuvent s'écouler avant la prochaine crise. On estime que 80% des formes sont épisodiques et qu'il n'y a pas de rémission dans 20% des cas", développe la neurologue.

Migraine : que faire pour la soulager ?
La migraine est une pathologie neurologique qui se caractérise par une douleur lancinante, des nausées ou de la fatigue visuelle. Le point sur les symptômes, les différences avec un simple mal de tête, la durée, les meilleurs traitements pour la soulager avec le Dr Antoine Moulonguet, neurologue.

Quels sont les symptômes d'une céphalée en grappe ?
Une céphalée en grappe se traduit par une douleur aiguë de la tempe ou autour de l'œil, d'un seul côté du visage. Cette crise s'accompagne de signes dysautonomiques (paupière qui tombe, œil rouge et larmoyant, congestion ou écoulement nasal). "A ces symptômes s'associe souvent une agitation psychomotrice : le sujet en crise a du mal à rester immobile, il ne trouve pas la bonne position pour apaiser sa douleur", ajoute la spécialiste. 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs

Quelles sont les causes possibles d'une céphalée en grappe ?
Les causes d'une céphalée en grappe restent mal connues. Outre une prédisposition génétique, cette affection serait en lien avec le tabagisme puisque 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs. Les céphalées en grappe sont plus fréquentes chez l'homme que chez la femme et débutent souvent entre 30 et 40 ans.
Comment pose-t-on le diagnostic d'une céphalée en grappe ?
Le diagnostic est clinique. Il repose sur l'interrogatoire du patient car il consulte le plus souvent en dehors des crises. Ce qu'il va décrire est très évocateur, notamment sur la chronologie des crises. Une imagerie cérébrale est réalisée de manière systématique pour s'assurer qu'il n'y a pas une anomalie au niveau du cerveau qui pourrait mimer cette pathologie.

Quel traitement pour soigner une céphalée en grappe ?
Aucun traitement ne permet de guérir complètement la pathologie. Il existe deux médicaments principaux qui sont administrés au moment des crises pour réduire leur durée et leur intensité :
► Le Triptan, une substance antimigraineuse injectable en sous-cutané qui a une action vasoconstrictrice, c'est-à-dire qui va resserrer les vaisseaux sanguins. C'est le traitement de première intention chez les patients qui n'ont pas de problèmes cardiovasculaires.
► L'oxygénothérapie par voie nasale : le patient prend de l'oxygène à fort débit avec un masque haute concentration pendant une durée de 20 à 30 minutes.
En complément, des traitements de fond peuvent être administrés au patient en période de crises pour essayer de réduire leur fréquence.

Arthrose à l'épaule : symptômes, cause, que faire ?



UNE DOULEUR à l'épaule peut être un signe d'arthrose aussi appelée "omarthrose" quand elle touche cette zone du bras. Quels sont ses symptômes ? Quelles solutions pour soigner et soulager les douleurs ? Le sport (dont la musculation) est-il possible ?
Vous avez des douleurs à l'épaule qui persistent ? Il s'agit peut-être d'arthrose c'est-à-dire d'une usure du cartilage de l'articulation. Une radio confirmera le diagnostic. "La pathologie de la coiffe des tendons est reconnue comme une maladie professionnelle. L'usure de l'articulation due à des facteurs professionnels est plus compliquée à démontrer" indique le Dr Éric Noël. Quels sont les symptômes d'une arthrose à l'épaule ? Quelles sont les causes ?

Définition : c'est quoi l'arthrose de l'épaule ?
"L'arthrose de l'épaule est une usure du cartilage sur les deux faces de l'articulation : la tête de l'humérus et la glène de l'omoplate" indique le Dr Éric Noël, rhumatologue à Lyon. Il existe deux grands types d'arthrose de l'épaule : l'omarthrose centrée et l'omarthrose excentrée qui fait suite à une ancienne rupture de la coiffe des rotateurs (groupes de tendons s'insérant sur la tête de l'humérus). L'arthrose de l'épaule concerne en général des personnes d'au moins 50 ans, et est plus fréquente chez la femme que chez l'homme.

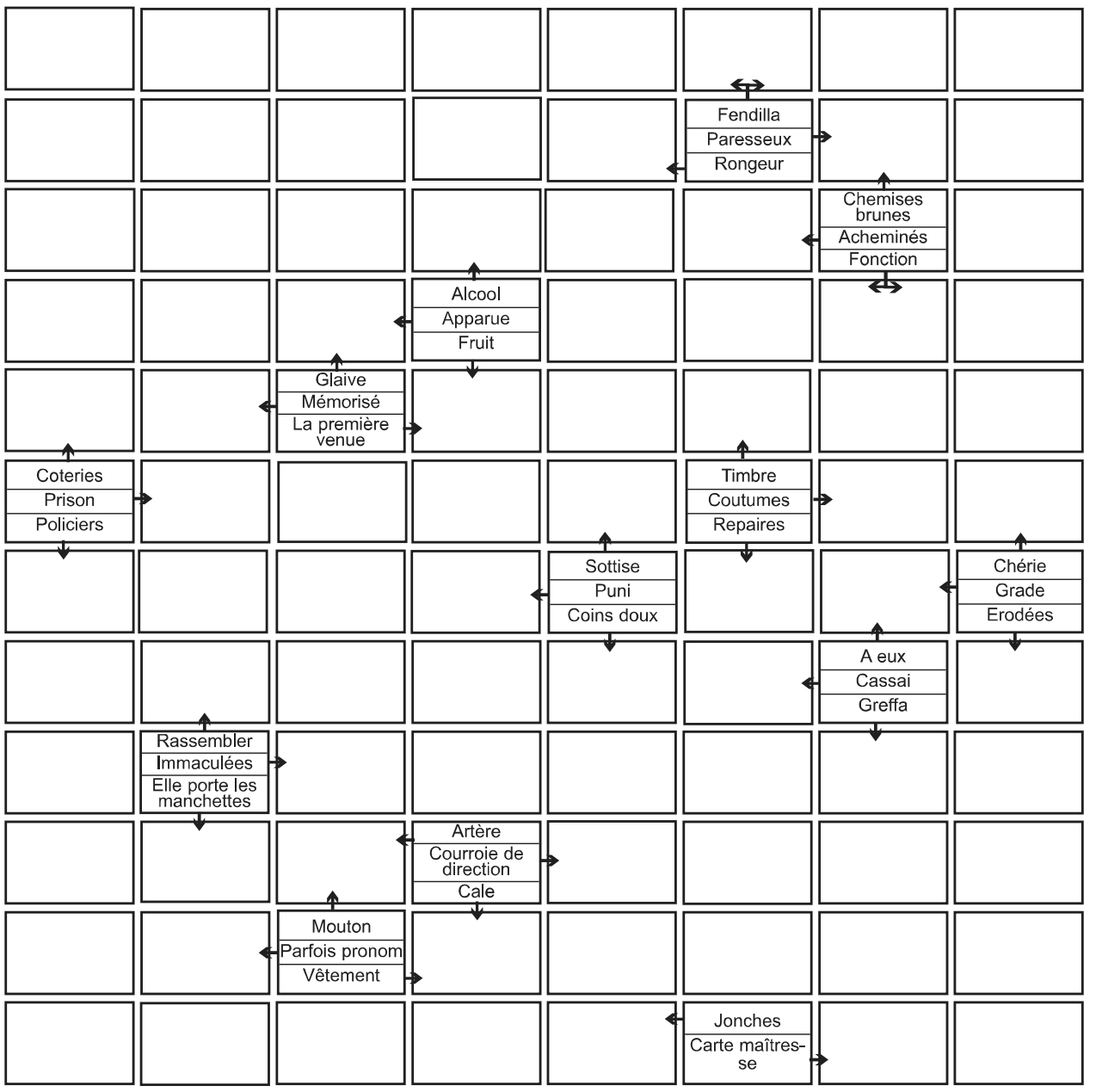
Arthrose : quels sont les symptômes et comment la soulager ?
Caractérisée par une usure prématurée du cartilage de l'articulation, l'arthrose concerne 9 à 10 millions de personnes en France. Aux genoux, aux cervicales, à la hanche ou encore aux doigts, l'arthrose a des symptômes typiques et de nombreux traitements pour soulager ses douleurs.

Quelles sont les causes de l'arthrose à l'épaule ?
L'omarthrose excentrée est "une arthrose qui fait suite à une rupture des tendons de la coiffe des rotateurs" indique le Dr Éric Noël. "Lorsque les tendons sont déchirés, le cartilage s'abîme" explique-t-il. L'omarthrose centrée survient sur des tendons normaux mais avec une usure de l'articulation comme c'est le cas pour l'arthrose d'autres articulations comme le genou ou la cheville. "Cette usure peut être favorisée par des traumatismes (fractures), par des activités qui sollicitent beaucoup l'épaule, un terrain génétique voire une anomalie de l'orientation de l'omoplate qui favorise l'usure précoce du cartilage " décrit le rhumatologue.

Rupture de la coiffe des rotateurs : causes et traitements
La rupture de la coiffe des rotateurs est une rupture d'un ou plusieurs tendons des muscles situés au niveau de l'épaule qui servent à initier le mouvement. Elle peut survenir soit par l'usure des tendons due à des gestes quotidiens répétitifs soit faire suite à un traumatisme. Symptômes et traitements.
Quels sont les symptômes de l'arthrose de l'épaule ?
L'arthrose de l'épaule se signale par des douleurs au niveau de l'articulation, d'abord à l'effort puis de manière constante, y compris la nuit. La force peut être diminuée. "Lorsque l'arthrose est évoluée, l'épaule est moins mobile comme toute articulation avec de l'arthrose

Quels sports en cas d'arthrose de l'épaule ?
"Les sports recommandés ou déconseillés dépendent du type de douleur, de la mobilité de l'épaule et de l'état des tendons " indique le Dr Éric Noël. Lorsque l'épaule est enraidie et/ou les tendons abîmés, les sports nécessitant d'avoir les bras en l'air ou un port de charge sont déconseillés (musculation). Les sports recommandés sont la natation et ceux qui ne mobilisent pas les membres supérieurs : course à pied, marche...

Mots fléchés n° 1798



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1797

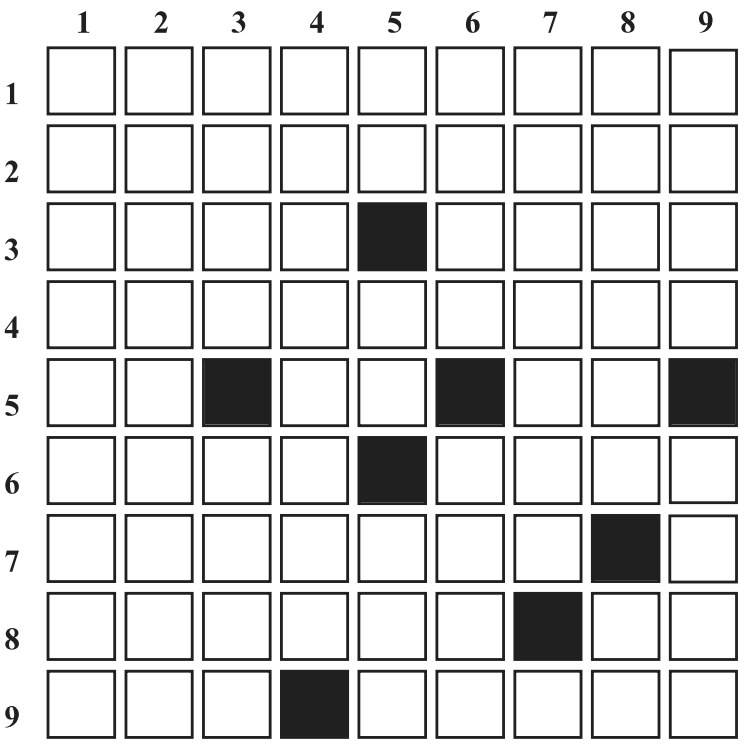
HORIZONTALEMENT

AMARANTE
CAPE – AIT
CRI – VIRA
UR – FINAL
SIGLE – IE
E – EOLE – R
RAMPERA –
– NIE – SIG
PARES – SU
A – ASILES
ROI – SUES
TU – CESSE

VERTICALEMENT

ACCUSER – PART
MARRI – ANA – OU
API – GEMIRAI –
RE – FLOPEES – C
A – VIELE – SISE
NAIN – ERS – LUS
TIRAI – AISEES
ETALER – GUSSE

Mots croisés 9/9 n° 1798



HORIZONTALEMENT

1. Précipitée – 2. Lentement – 3. Pas verte – Assembler – 4. Fréquentative – 5. Cours court – Aperçu – Erbium – 6. Equipe – Bases de lancement – 7. Pièce d'essieu – 8. Désavantagées – Privatif – 9. Légumineuse – Manière.

VERTICALEMENT

1. Formidable – 2. Il confectionne les vêtements – 3. Traitement – Cafétéria pour gradés – 4. Etourdi – 5. Largeur d'étoffe – L'or au labo – Article – 6. Troubla – Epreuve – 7. Abjurées – 8. Soûle – Sujet de cancans – 9. Auxiliaire – Répand.

SOLUTION N° 1797

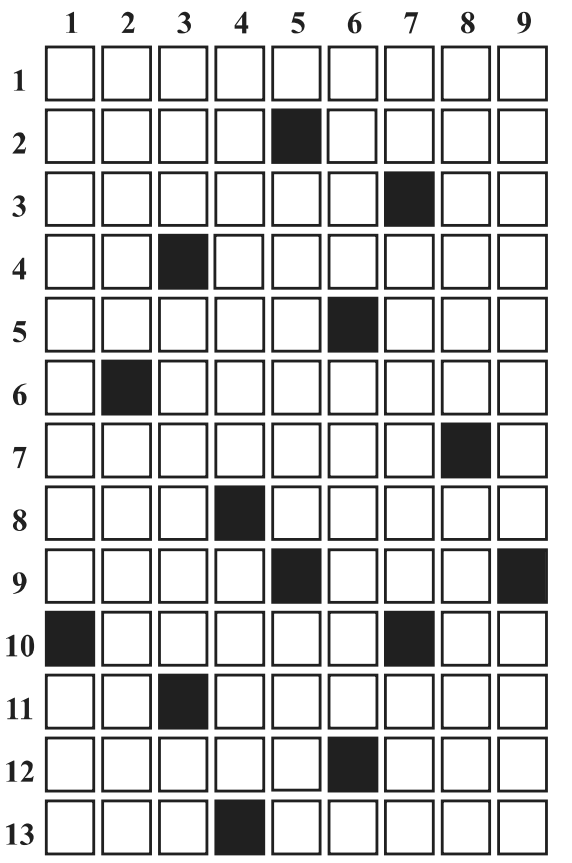
HORIZONTALEMENT

IDOLATRER
MARECHALE
ITEM – EMUS
TI – ASSIDU
AVENUE – EM
TET – MEC – E
I – ASO – AIR
ORGE – MILA
NUE – CANES

VERTICALEMENT

IMITATION
DATIVE – RU
ORE – ETAGE
LEMAN – SE –
AC – SUMO – C
THESEE – MA
RAMI – CAIN
ELUDE – ILE
RESUMERAS

Mots croisés 9/13 n° 1798



HORIZONTALEMENT

1. Femme d'un officier – 2. Religieux musulman – Rivières – 3. Déchet – Argument de môme – 4. Une des perles du collier de la vie – Infermières – 5. Livrer – Pied de vigne – 6. Clôturée – 7. Garçon d'ascenseur.– 8.Matériau pour l'historien – Partie de pièce 9. Etat d'Europe – Hasarda – 10. Conformément à – Sur une borne – 11. Réfléchi – Fit briller – 12. Arides – Désert de pierrailles – 13. Indice en photographie – Défie.

VERTICALEMENT

1. Bénéficiaire d'un fait divin – Amie des bêtes – 2. Apporté – Colorées – 3. Au niveau des pâquerettes – Attribue une affaire – Note de musique – 4. D'une haute valeur – Cette dame – 5. Fortifiés – Du balai ! – 6. Vieille chance – Morales – 7. Cours français – Décomptes – Travail de postier – 8. De bonne ou de méchante humeur – Racontes – 9. Exacerbé – Fait la brasse.

SOLUTION N° 1797

HORIZONTALEMENT

ŒSOPHAGE
CLAPIER – X
CET – FURET
AGIR – RIDE
SA – EREVAN
INNEE – EMU
OTARIES – E
N – TANT – DE
NETS – OBIS
EVE – ANON –
LISSE – REA
LA – IDEAUX
ENCRES – RA

VERTICALEMENT

OCCASIONNELLE
ELEGANT – EVIAN
SATI – NATTES – C
OP – REERAS – SIR
PIF – REIN – AEDE
HEURE – ETON – ES
ARRIVES – BORA –
G – EDAM – DINEUR
EXTENUEES – AXA

soduku 75

Pour jouer au Soduku

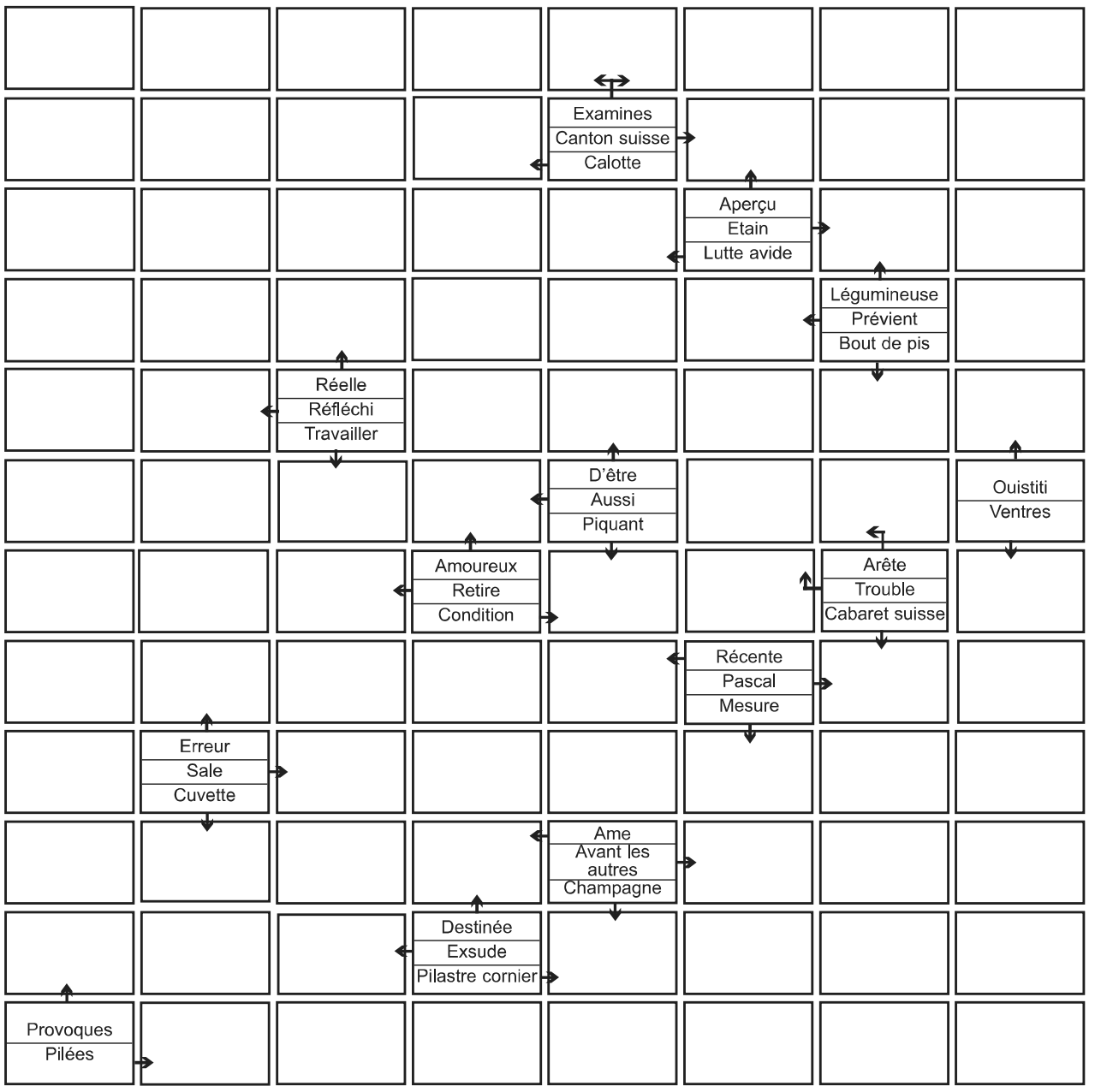
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3	2				6		
1	7				3			8
					6			
4	2			5				3
		7	2		4	5		
9				1			8	2
			5					
2			6				3	7
		3				8	9	

Solutions

1	7	6	2	8	9	4	5	3
5	3	9	1	7	4	8	6	2
2	8	4	6	3	5	1	7	9
9	6	8	5	1	7	2	3	4
4	5	3	8	9	2	7	1	6
7	2	1	3	4	6	9	8	5
3	4	5	7	2	1	6	9	8
6	9	7	4	5	8	3	2	1
8	1	2	9	6	3	5	4	7

Mots fléchés n° 1463



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1462

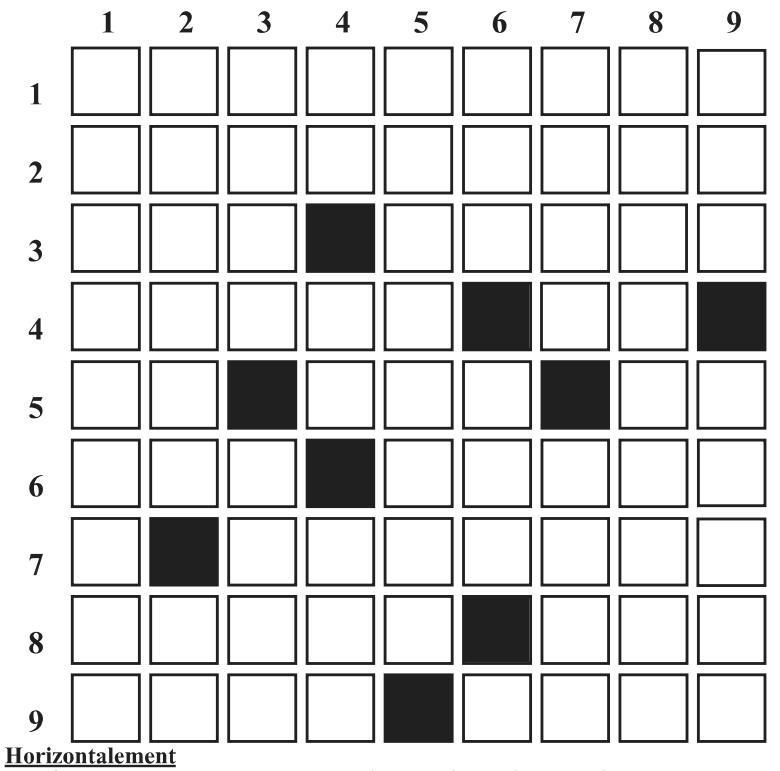
Horizontalement

– CARNAGE
FORA – MAL
AUTRE – IL
RISERS – E
AN – SIENS
MEC – NIA –
IRAN – NID
N – LIASSE
EPEES – SN
URE – ETAT
SE – CRANE
ETRE – UTE

Verticalement

– FARAMINEUSE
COUINER – PRET
ARTS – CALEE – R
RARES – NIE – CE
N – ERIN – ASER –
AM – SEINS – TAU
GAI – NAISSANT
ELLES – DENTEE

Mots croisés 9/9 n° 1463



Horizontalement

1. Infortune – 2. Compromettre – 3. Aber – Poisson des eaux douces – 4. Tracas – Pronom réfléchi – 5. Mis pour moi – Patronyme – Rubidium – 6. Le premier à voir le jour – Tractai – 7. Décapitais – 8. Sondes – Courroux – 9. Exsuder – Poèmes.

Verticalement

1. Autorisations – 2. Femelles de ruminants – L'or au labo – 3. Bruit de coup – Chef – 4. En ville – Chiffre – Suit un numéro – 5. Rajoutes – 6. De confiance – Endossa – 7. Poissons – Courte incursion – 8. Hardi jusqu'à l'imprudence – 9. Des lustres – Vents froids.

SOLUTION N° 1462

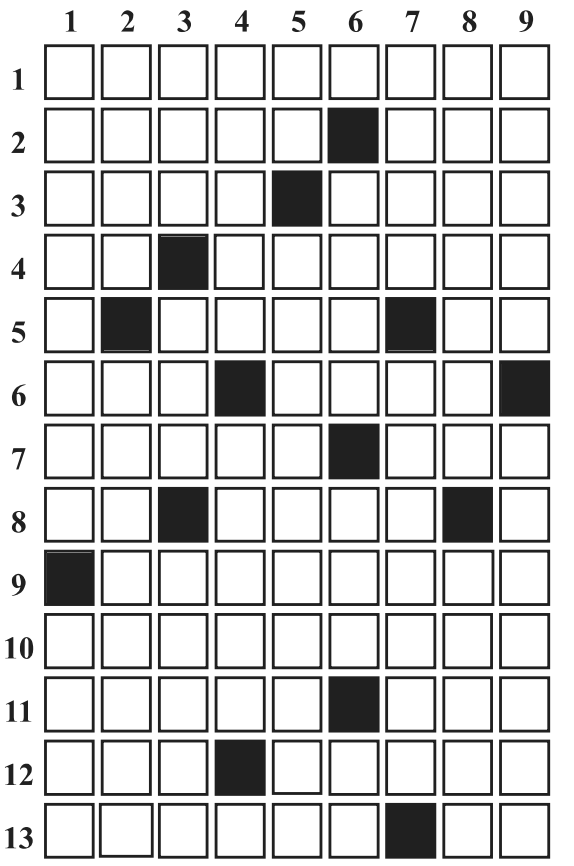
Horizontalement

TRACASSEE
RAMEUTENT
EVENT – REE
PI – TENTER
IVE – LOI – N
DELA – URNE
ARAMIS – IL
NAVET – GEL
TIEN – PERE

Verticalement

TREPIDANT
RAVIVERAI
AME – ELAVE
CENT – AMEN
AUTEL – IT –
ST – NOUS – P
SERTIR – GE
ENEE – NIER
ETERNELLE

Mots croisés 9/13 n° 1463



Horizontalement

1. Véhicules spatiaux – 2. Expires – Marchera – 3. Flûte ou baguette – Adipeux – 4. Cours minuscule – Amis fidèles – 5. Possessif – Pour montrer – 6. Interjection – Saint jadis invoqué contre la peste – 7. On y passe la nuit – Ville du Brésil – 8. Pronom personnel – Traîneau – 9. Etoffe – 10. Boutiquières – 11. Ville d'Algérie – Il trouble la raie – 12. Eau française – Loir gris – 13. Renommés – Il réfléchit.

Verticalement

1. Proximité d'un événement – Fourrure de l'écu – 2. On le sort pour nettoyer – Tranche de saucisson – 3. Sélection – Chenal – Au bout du doigt – 4. Passe sous eau – Evité avec adresse – 5. Hic – Un écervelé extravagant – 6. Tour d'Italie – Colle – Sur un bristol – 7. Etat européen – Approfondir – 8. Passé – Quiétude – 9. Criblé – Surcharge de graisse.

SOLUTION N° 1462

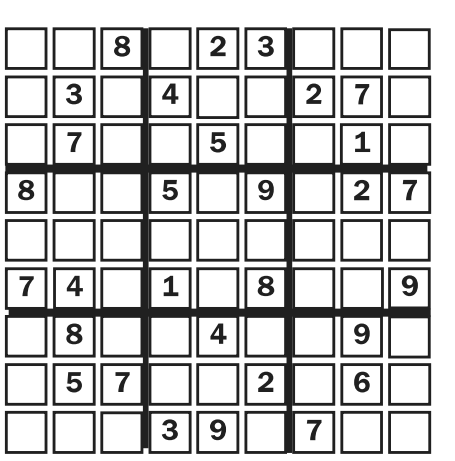
Horizontalement

POSSESSIF
ALTO – BONE
SARIS – IDE
S – ETOFFE –
IFS – TIF – D
VASE – LAPE
EX – CHORUS
M – CHAUDES
ETROIT – RI
NIES – ERIN
TGV – PRELE
– REPLIE – E
MERCIERES

Verticalement

PASSIVEMENT – M
OLA – FAX – TIGRE
STRESS – CREVER
SOIT – ECHOS – PC
E – SOT – HAI – PLI
SB – FILOUTERIE
SOIFFARD – REER
INDE – PUERIL – E
FEE – DESSINEES

SODUKU 192



Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

SOLUTIONS

4	9	8	7	6	2	5	3	1
5	3	6	1	4	8	2	7	9
2	1	7	3	9	5	6	8	4
7	5	1	6	3	4	8	9	2
6	8	4	9	2	1	7	5	3
9	2	3	5	8	7	4	1	6
3	7	2	4	5	9	1	6	8
1	4	9	8	7	6	3	2	5
8	6	5	2	1	3	9	4	7

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION D'HYDRAULIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE
APRES INFRUCTUOSITE
N°20/ 2026

La Direction D'Hydraulique de la Wilaya de Mascara Rue Hachem – Mascara
Sous le numéro fiscal : **099 02 90 15 05 14 29** lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacité Minimales après infructuosite pour le projet suivant :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ELECTROMECANIQUES (W. MASCARA).
DANS LE CADRE DE L'OPERATION : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ELECTROMECANIQUES (W. MASCARA).

Le présent avis d'appel d'offres est destiné aux soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1-**Capacités professionnelles :** destiné pour les importateurs ou fabricants justifier par certificat de chambre de commerce et de l'industrie (CCI).ou commerçants en gros ou détail déposant le registre Commerce électronique compatible avec les équipements demandés (équipement hydraulique ou électromécanique).

2- **Capacités financières :**

- ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaire durant les trois dernières années (2023-2024-2025) supérieur ou égale à **30 000 000,00 DA** ; justifiés par la présentation des bilans doivent être visés par service impôt

3- **Capacités techniques :**

- **Référence professionnelle :** les soumissionnaires avoir réalisé un projet de fourniture des équipements électromécanique ou hydraulique justifié par des attestations de bonne exécutions signées par les Maitre de l'ouvrage
- N.B :
- **Le soumissionnaire qui ne dépose pas les fiches techniques des équipements en heure et date d'ouverture des plis sera écarté.**
- **Les soumissionnaires doit présenter les fiches techniques et les photos des équipements.**
- le mémoire technique justificatif doit être dument rempli en sa totalité, paraphé et signe par le soumissionnaire sous peine d'écarter l'offre

❖ L'offre sera composée (selon l'article 10 du cahier des charges) :

a) Dossier de candidature
b) L'offre technique
c) L'offre financière

- **Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérée dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de soumissionnaire la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «. Dossier de candidature ». « Offre Technique » « Offre Financière » selon les cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cacheté et anonyme, comporte la mention : «. À n'ouvrir que** par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimale.....20.....2026

La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10)** jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Et les quotidiens nationaux et la presse électronique et portail électronique.

La date et l'heure limite des dépôts des offres, est fixé à (12H:00) **heure** au dernier jour de la durée de préparation des offres Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date et l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des Offres à Douze (12H:15) **heure,** au siège de la Direction d'hydraulique, rue Hachem wilaya de Mascara.

Les soumissionnaires resteront **engagés** par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Augmentée de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis en séance publique au siège de la Direction d'hydraulique, rue Hachem wilaya de Mascara.

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2631015237**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nif : 000232020150036690000

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, Direction des équipements publics de la wilaya d'el Bayadh , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans la presse nationa(Le Jeune Indépendant) **du 19/08/2026.: portant : Réalisation D'Une Cantine Scolaire Type 200 R A L'école Primaire Ali Cherif Barakat Commune Mehara**

site	Le Soumissionnaire	Projet	Délai Offre ETP	Montant de l'offre (avant vérification)	Montant de l'offre (après vérification)	REMARQUE
Mehara	ZEGHMICHE RACHID	Réalisation D'Une Cantine Scolaire Type 200 R A L'école Primaire Ali Cherif Barakat Commune Mehara	110 jours	17 569 242.11	17 569 242.11	Moins disent

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours, à prendre de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières .Tout soumissionnaires qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marches publics de la willaya D'EL BAYADH , dans les dix jours (10) qui suivent , à compter de la première publication de présent avis , ceci en application de l'article 82 alinéa 1.2 3. et 4 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2631015179**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nif : 000232020150036690000

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, Direction des équipements publics de la wilaya d'el Bayadh , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans la presse national(Le Jeune Indépendant) **du 19/08/2026.: portant : Réalisation D'Une Salle De Sports Au Lycée Brahmi Ismail Zakaria Commune Sidi Slimen**

site	Le Soumissionnaire	Projet	Délai Offre ETP	Montant de l'offre (avant vérification)	Montant de l'offre (après vérification)	REMARQUE
Sidi Slimen	ALLALI BRAHIM	Réalisation D'Une Salle De Sports Au Lycée Brahmi Ismail Zakaria Commune Sidi Slimen	05Mois	57 539 292.93	57 557 856.93	Moins disent

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours, à prendre de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières .Tout soumissionnaires qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marches publics de la willaya D'EL BAYADH , dans les dix jours (10) qui suivent , à compter de la première publication de présent avis , ceci en application de l'article 82 alinéa 1.2 3. et 4 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le Jeune Indépendant **du 22/10/2026 / ANEP 2631015184**











télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Intraçables — série policière, épisode inédit. TF1

21h00 Envoyé spécial — enquête sur les abus de faiblesse et les captations d'héritage. 2

21h00 Wanted : attrape-moi si tu peux ! — jeu inédit. 6

21h00 Football : Hoffenheim – Lyon, 21h00 CANAL+

21h25 Y'a que la vérité qui compte W9

20h55 L'Arme fatale CINE+ FRISSON

21h05 The Rookie : le flic de Los Angeles 6ter

21h00 Albert Nobbs CINE+ PREMIER

21h00 Avant-match Pro D2 CANAL+ SPORT

21h00 Météors CINE+ CLASSIC

20h50 Les Blagues de Toto CANAL+ FAMILY

21h15 Twilight, chapitre 4 : Révélation, 1re partie TMC

21h00 la chaine ACTION



Chouans !

Film d'aventures · 2 h 24Pendant la Révolution française, une famille aristocratique est déchirée par les conflits politiques et amoureux.

22h16

Il faut sauver le soldat Ryan

Guerre · 2 h 44En juin 1944, après le débarquement en Normandie, le capitaine Miller et ses hommes partent retrouver un soldat américain dont les frères sont morts au combat.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:07 | 12:13 | 15:17 | 17:42 | 19:04 | 05:11 | 12:18 | 15:24 | 17:49 | 19:10 | 05:25 | 12:32 | 15:39 | 18:03 | 19:24 | 05:15 | 12:23 | 15:34 | 17:59 | 19:16 | 05:32 | 12:39 | 15:45 | 18:10 | 19:31 | 05:37 | 12:44 | 15:50 | 18:15 | 19:36 | 05:40 | 12:47 | 15:53 | 18:18 | 19:39 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8623 — JEUDI 22 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	17°
Oran	23°	14°
Constantine	23°	11°
Ouargla	29°	17°

AUTOMOBILE, TÉLÉPHONIE, DROGUES ET RAIL

Des dossiers stratégiques sur la table du gouvernement

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'évaluation du taux d'intégration dans les industries automobiles et des téléphones mobiles, au bilan de la stratégie nationale antidrogue 2025-2029 et au suivi du projet de la ligne ferroviaire reliant El Menia à Tamanrasset. L'objectif est de bâtir une vraie industrie locale en la matière, qui va bien au-delà du simple assemblage de pièces, tout en combattant efficacement le trafic et la consommation de drogue. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

En ouverture de ses travaux, le gouvernement a écouté un exposé sur le mécanisme proposé pour calculer et évaluer le taux d'intégration dans les secteurs de la construction de véhicules lourds et légers et de la fabrication de téléphones mobiles. Ce dispositif tend essentiellement, selon le même texte, à déterminer les composants matériels effectivement produits ainsi que les opérations industrielles réalisées localement, en vue de favoriser l'implantation de ces industries, d'augmenter les taux d'intégration et de réduire la facture des importations.

À ce titre, le gouvernement a fait savoir que le nouveau mécanisme repose sur une approche renouvelée destinée à mettre en chantier «une véritable industrie nationale, en dépassant le stade de l'assemblage traditionnel». Cette orientation s'appuie sur le développement des partenariats, le transfert de technologie, la formation des compétences et la consolidation du réseau de sous-traitance, dans le but d'accroître les capacités de production locales. La réunion a, par ailleurs, été consacrée à



Une vue sur la réunion.

l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre les drogues et les substances psychotropes pour la période 2025-2029, un an après son lancement. Cet examen s'inscrit dans le suivi des décisions du président de la République visant à lutter contre ce phénomène à travers une stratégie intégrée, ainsi qu'à renforcer le dispositif institutionnel qui lui est consacré. En cette circonstance particulière, les résultats obtenus sur le terrain dans le cadre du plan d'action de cette stratégie ont été présentés. Fondé sur l'anticipation, la dissuasion et la prise en charge, ce plan doit continuer à être adapté aux nouvelles mutations de la criminalité organisée, a indiqué le communiqué, précisant que l'efficacité du dispositif fera l'objet d'une évaluation mensuelle au niveau du Gouvernement, en vue d'assurer le suivi des actions engagées et de tenir compte de l'évolution du phénomène.

Pour ce qui est encore de la lutte antidrogue, le gouvernement a fait ressortir «la nécessité d'intensifier les interventions de terrain et les actions de proximité», notamment en associant la société civile à cet effort. Considérée comme une partie intégrante de la mobilisation nationale contre les drogues et les substances psychotropes, celle-ci est appelée à «contribuer à limiter la propagation de ce fléau». D'ailleurs, le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine a été souligné.

En dernier lieu, le gouvernement a passé en revue la poursuite des mesures opérationnelles relatives à la réalisation des tronçons concernés de la ligne ferroviaire reliant El Menia (porte du Grand Sud) à Tamanrasset (extrême Sud). Conformément aux instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres précédant, les travaux débuteront à partir de la wilaya de Tamanrasset, est-il souligné de même source. Cette orientation fixe alors le point de départ des opérations liées à la réalisation des tronçons concernés de cette ligne ferroviaire.

Khalil Aouir

ARNAQUE AUX VISAS POUR EL-HADJ ET OMRA

Deux suspects arrêtés à Alger

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis hors d'état de nuire deux individus pour avoir escroqué plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes.

«Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la 3e circonscription de la Police judiciaire d'El Biar, ont arrêté deux individus impliqués dans une affaire d'escroquerie et de fraude au préjudice de plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes, après leur avoir promis l'obtention de visas de courtoisie pour le Hadj et la Omra», a indiqué un communiqué de la sureté de la wilaya d'Alger. Les faits remontent à la réception par le service compétent de plusieurs plaintes faisant état d'escroquerie et de fraude de la part des deux propriétaires d'une agence de voyages, qui «promettaient aux citoyens de leur octroyer des visas de courtoisie en échange de sommes d'argent considérables», ajoute le communiqué.

Les enquêteurs ont alors engagé des investigations sur le terrain et en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont identifié les deux suspects et localisé leur lieu de présence, avant de procéder à leur arrestation et de les conduire au service concerné pour la poursuite de l'enquête. L'opération a permis de recenser un montant total de 11,365 milliards de centimes versé par les citoyens au profit des deux mis en cause et 64 personnes ayant été leurs victimes. Par la suite, les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs.

M. B.

FRONTIERE AVEC LE MAROC

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de deux quintaux de kif traité

DES TENTATIVES d'introduction de plus de (2) quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec et plus de 2 millions de comprimés psychotropes ont été saisis par des unités et des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 14 au 20 octobre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national «, précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «des détachements de l'ANP ont saisi, lors d'une opération de recherche et de ratissage en 6ème Région militaire, trois pistolets mitrailleurs, quatre chargeurs de munition et (200) balles de différents calibres, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations».

S. N.

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES À DISTANCE

Oran, wilaya pilote en télémédecine

LA WILAYA d'Oran s'apprête à devenir, à partir d'aujourd'hui, une wilaya pilote en matière de télémédecine, à travers le lancement d'une nouvelle prestation destinée à faciliter l'accès aux consultations spécialisées à distance. S'appuyant sur les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle, cette initiative permettra de renforcer la coordination entre les professionnels de santé, de faciliter les échanges entre médecins généralistes et spécialistes et d'améliorer la prise en charge des patients, y compris dans les régions éloignées. Le directeur général de la numérisation au ministère de la Santé, Mahoub Messaoudi, a annoncé la mise en place d'une simulation entre Oran et une wilaya du Sud afin de lancer ce nouveau service, intégré au dossier médical électronique. Le dispositif permettra aux établissements de santé de recourir à la télémédecine et aux médecins de solliciter, depuis leur cabinet, l'avis de professeurs ou de chercheurs universitaires dans le cadre de consultations à distance. Les échanges réalisés seront ensuite intégrés au dossier médical électronique du patient. Ce service devrait également profiter directement aux citoyens, qui pourront accéder à des consultations et à des examens spécialisés depuis leur wilaya ou leur commune, avec l'appui des médecins locaux. L'objectif est notamment de faciliter l'accès aux soins spécialisés sans imposer systématiquement aux patients des déplacements vers d'autres régions. Le responsable a, par ailleurs, souligné le rôle de l'intelligence artificielle dans ce dispositif. Celle-ci permettra notamment de fournir aux médecins des informations complémentaires grâce à un agent conversationnel (chatbot), de générer des synthèses des dossiers médicaux électroniques et de leur présenter rapidement les informations essentielles pour une meilleure prise en charge des patients. Parallèlement, le secteur de la santé poursuit le déploiement du dossier médical électronique. Le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Abdellah Kaci, a annoncé que sa mise en service et sa généralisation à l'ensemble des établissements de santé sont prévues pour le 15 novembre prochain. S'exprimant en marge d'une journée régionale d'évaluation organisée au Centre hospitalo-universitaire (CHU) du 1er Novembre 1954 d'Oran, il a précisé que cette rencontre constitue la première étape d'évaluation initiée par le ministère de la Santé, à travers la direction centrale du système d'information, conformément aux orientations du ministre. Abdellah Kaci a également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination avec les partenaires concernés, notamment Algérie Télécom, afin d'assurer la disponibilité des réseaux et des moyens de connexion indispensables.

D'Oran, Brahim Mazi